



**AUDA-NEPAD**

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

**RAPPORT  
ANNUEL  
2020**

© Agence de développement de l'Union africaine – NEPAD (AUDA-NEPAD)

230 15th Road, Randjespark, Midrand, Johannesburg,  
1685, Afrique du Sud

+27 11 256 3600

[www.nepad.org](http://www.nepad.org)

Twitter @Nepad\_agency  
#TheAfricaWeWant

ISBN: 978-1-990962-96-7

Décembre 2020

*Ce travail est le fruit des efforts du personnel de l'Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD ainsi que des contributions externes. Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les vues de l'AUDA-NEPAD. Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'AUDA-NEPAD aucune prise de position quant au statut juridique ou à l'état de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.*

Citation recommandée :

*Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD. 2020. Rapport Annuel de l'AUDA-NEPAD, AUDA-NEPAD, Midrand, Afrique du Sud.*

# Table des Matieres

<b>ACRONYMES</b>	vi
<b>PRÉFACE</b>	ix
<b>INTRODUCTION</b>	1
<b>DOMAINES THÉMATIQUES PRIORITAIRES</b>	4
Intégration économique	4
Industrialisation	4
Durabilité environnementale	5
Développement du capital humain et des institutions	5
Technologie, innovation et numérisation	5
Gestion des connaissances	5
<b>STRUCTURE DE GOUVERNANCE</b>	6
<b>FAITS MARQUANTS DES RÉSULTATS DE LA FIN DE L'ANNÉE 2020</b>	9
<b>OPERATIONALISATION DES CENTRES D'EXCELLENCE</b>	10
<b>INTERVENTIONS PROGRAMMATIQUES</b>	21
L'Intégration économique	21
Intégration de la dimension genre et autonomisation des femmes	32
Systèmes alimentaires et Autonomisation des communautés rurales	38
Énergie durable	41
Résilience climatique stratégique, gestion de l'environnement et ressources naturelles	42
Science, Technologie et Innovation	44
Riposte de AUDA-NEPAD a la Covid-19	45
Rapport continental sur la mise en oeuvre de l'Agenda 2063	50
<b>EFFICACITÉ DE L'ORGANISATION</b>	55
Gestion des connaissances	56
Coopération technique et financement de programmes	58
<b>CONCLUSION</b>	60
<b>NOTES DE FIN DE DOCUMENT</b>	62

# Acronymes

ABNE	Réseau africain d'expertise en biodiversité
ACBF	Fondation africaine pour le renforcement des capacités
AFIRM	Gestion des risques liés à l'agriculture et à l'insécurité alimentaire
AIDA	Développement industriel accéléré pour l'Afrique
AIO	Perspectives de l'innovation en Afrique
AIS	Sommet de l'union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique
AIW	Semaine de l'industrialisation en Afrique
AMERT	Outil africain de suivi, d'évaluation et de rapport
AMRH	Harmonisation de la réglementation pharmaceutique en Afrique
APET	Groupe de haut niveau de l'UA sur les technologies émergentes
ARC	Capacité de risque africaine
ARSO	Organisation africaine pour la standardisation
ASPYEE	Portail des compétences africaines pour l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat
ATTI	Initiative du groupe de réflexion de AUDA-NEPAD
ATVET	Formation sur la vocation technique agricole et l'entrepreneuriat
AU-3S	Surveillance intelligente de la sécurité de l'Union africaine
AU-CDC	Centre de contrôle des maladies de l'Union africaine
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine pour le
AUDG	Groupe de développement de l'Union africaine
AU	Union africaine
BIAT	Stimuler le commerce intra-africain
BIAWE	Incubateurs d'entreprises pour les femmes entrepreneurs africaines
BMGF	Fondation Bill et Melinda Gates
CAADP	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
CAP-F	Cadre national de partenariat pour l'agro-industrie
CdE	Centre d'Excellence
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEO	Directeur général
CER	Communauté économique régionale
CFT	Essais en champs confinés
CJEDIET	Dialogue exécutif Calestous Juma sur l'innovation et les technologies émergentes
CLEWF	Climat - Terres-Energie- Eau-Alimentation
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CSIR	Conseil pour la recherche scientifique et industrielle
CSO	Organisation de la société civile
CTS	Comité technique spécialisé

CUA	Commission de l'Union africaine
DTI	Département du commerce et de l'industrie
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
FTYP	Plan de mise en œuvre des dix premières années de l'agenda 2063
GABC	Conseil d'affaires Grow Africa
GCCASP	Programme de soutien au genre, au changement climatique et à l'agriculture
GCF	Fonds vert pour le climat
GCRF	Fonds de recherche sur les défis mondiaux
GIZ	Agence allemande de développement
GM	Génétiquement modifié
HCID	Développement du capital humain et des institutions HRISA Stratégie pour la recherche en santé et l'innovation en Afrique
ICGED	Centre international de génie génétique et de biotechnologie
IDDA III	3eme décennie pour le développement industriel de l'Afrique
IFNA	Initiative pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IPP	Producteurs d'électricité indépendants
M&E	Suivi et évaluation
MoU	Mémorandum d'entente
MPMEs	Micro, petites et moyennes entreprises
NDC	Contribution déterminée au niveau national
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NPCA	Agence de planification et de coordination du NEPAD
OSBPs	Postes frontalier a guichet unique
PIDA	Programme pour le développement de l'infrastructure en Afrique
PMPA	Plan de production pharmaceutique pour l'Afrique
PNIA	Plan national d'investissement dans l'agriculture
R&D	Recherche et développement
RCOREs	Centres régionaux pour l'excellence réglementaire
RIMS	Système de gestion de l'information réglementaire
SAATM	Marché unique africain de transports aérien
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAS	Strategie africaine de la sante
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SIFA	Initiative des compétences pour l'Afrique
SOP	Procédures d'opération normalisées
SPPMERM	Planification de la politique stratégique, suivi, évaluation et mobilisation des ressources
STEM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques STI Science, technologie et innovation
STISA	Stratégie scientifique, technologique et d'innovation pour l'Afrique SUN Intensifier la nutrition

TB	Tuberculose
TICAD	Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique
TMS	Système de suivi des poids lourds
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TVET	Education et Formation technique et professionnelle
WEAI	Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture
ZLECAf	Zone de Libre Échange Continentale Africaine

# Préface



*Dr. Ibrahim A. Mayaki  
Directeur Général de  
l'AUDA-NEPAD*

Suite à la décision historique prise lors de la 31<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) tenue à Nouakchott, Mauritanie, en juillet 2018, qui consiste à transformer l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), de nombreuses étapes ont été réalisées. En 2019, le mandat, les statuts et le règlement intérieur ainsi que la structure ont été approuvés par, entre autres, les structures de l'UA, le Comité technique spécialisé sur la justice et les affaires juridiques et entérinés par une décision lors de la trente-cinquième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine en juillet 2019, à Niamey, au Niger.

Les mois qui ont suivi ces décisions clés ont été une période exceptionnellement chargée pour l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et très productifs en termes d'exécution des programmes aux niveaux continental, régional et national. En outre, l'Agence a réalisé des progrès remarquables dans l'opérationnalisation des réformes institutionnelles pour une exécution efficace et efficiente des programmes.

L'année 2020 a été caractérisée par des événements sans précédent découlant de la flambée mondiale de la Covid-19. La pandémie a eu un impact négatif sur les ressources dont dispose l'organisation pour la mise en œuvre des programmes prioritaires au niveau continental, régional et national. L'organisation a par la suite adapté son modèle d'opération en exploitant la technologie, bien que cela n'ait pas été sans difficultés.

# Introduction

Ce rapport présente un condensé des principaux résultats enregistrés à ce jour dans le cadre de l'exécution du mandat de l'AUDA-NEPAD. Le rapport souligne également les approches stratégiques que l'Agence a déployées pour soutenir les opérations de secours, favoriser le redressement socio-économique et accélérer la mise en œuvre des plans de développement nationaux, régionaux et continentaux - y compris l'Agenda 2063, en tenant compte de la pandémie de la Covid-19.

## CREATION DE L'AUDA-NEPAD

Lors de la 31<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenue à Nouakchott, Mauritanie, en juillet 2018, une décision a été officiellement adoptée pour transformer l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). La création de l'AUDA-NEPAD s'inscrit dans le cadre des réformes institutionnelles globales de l'Union africaine (UA). Le rapport de S.E. le Président Paul Kagamé sur les réformes institutionnelles de l'UA présenté au Sommet de janvier 2017, a formulé plusieurs recommandations. Le rapport a clairement articulé les principales questions stratégiques que l'UA doit aborder pour honorer les engagements des Pères fondateurs. Cinq stratégies mutuellement inclusives ont été recommandées par le rapport du Président Kagamé pour répondre à ces questions :

### 1. Se concentrer sur certaines priorités continentales

- Affaires politiques
- Paix et sécurité
- Intégration économique
- La voix de l'Afrique au niveau mondial

### 2. Réaligner les institutions de l'UA pour mettre en œuvre les priorités sélectionnées

- Leadership flexible et axé sur la performance

### 3. Gérer l'UA de manière efficace et efficiente à tous les niveaux

- Rationalisation des Sommets
- Se concentrer sur les partenariats extérieurs qui donnent la priorité au développement de l'Afrique

### 4. Financement durable de l'UA par les États africains

- Application de la taxe de 0,2 % sur les importations
- Création du fonds de réserve de l'UA
- Gestion financière et reddition des comptes

### 5. Connection avec les Africains

- Fourniture de biens et services publics Renforcement du rôle des jeunes et des femmes
- Participation du secteur privé
- Passeport africain Corps des Jeunes africains

La Conférence de l'UA tenue en juillet 2018 a approuvé la mise en place de l'AUDA-NEPAD en tant qu'agence exécutive technique et ancrage du développement du continent avec son identité juridique distincte fixée par son propre statut, pour répondre aux priorités de développement définies par l'UA.

## VISION ET MISSION

**Vision:** Tirer profit de la connaissance pour réaliser l'Afrique que nous voulons.

**Mission:** Favoriser le développement du continent par une planification, une coordination et une mise en œuvre efficaces et intégrées de l'Agenda 2063 avec les États membres, les communautés économiques régionales et les institutions panafricaines en tirant parti des partenariats et de la coopération technique.

## LOGIQUE

- L'AUDA-NEPAD coordonne l'exécution des programmes continentaux afin

d'établir des liens horizontaux entre les communautés économiques régionales et des liens verticaux entre les niveaux continental, régional et national, pour réaliser l'intégration régionale.

- Le modèle de fonctionnement et d'opération de l'AUDA-NEPAD est basé sur la flexibilité, l'autonomie et l'efficacité afin de renforcer une division du travail plus claire avec la Commission de l'Union africaine, les CER et les institutions panafricaines.
- AUDA-NEPAD occupe une position unique pour renforcer les liens entre les secteurs thématiques clés tels que l'agriculture et les infrastructures grâce à des outils transversaux qui incluent le genre et le développement de la jeunesse.

## MANDAT

- Fournir des services consultatifs fondés sur la connaissance et une assistance technique aux États membres de l'Union africaine et aux communautés économiques régionales afin de renforcer leurs capacités.
- Agir en tant qu'interface technique du continent en matière de recommandations et de mise en œuvre de politiques de développement avec les partenaires et les parties prenantes.
- Coordonner et exécuter les projets régionaux et continentaux prioritaires inscrits dans l'Agenda dans le but d'accélérer l'intégration régionale pour réaliser l'Afrique que Nous Voulons.
- Entreprendre toute la gamme d'activités de mobilisation des ressources.

## OBJECTIFS

- Tirer parti des atouts avérés de l'AUDA-NEPAD grâce à un modèle de fonctionnement amélioré et à un mandat clair pour affiner sa capacité d'exécution en parfaite adéquation avec les priorités continentales.
- Veiller à ce que les politiques et décisions

continentales soient mises en œuvre aux niveaux continental, régional et national avec une approche solide axée sur les résultats.

- Jouer un rôle de catalyseur pour soutenir le développement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales.
- Mobiliser les ressources pour une mise en œuvre accélérée et élargie des programmes de développement sur le continent afin de réaliser l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable.

## FONCTIONS DE BASE

Le mandat de l'Agence est réparti en onze fonctions de base qui englobent sa proposition de valeur, comme le montre le schéma ci-dessous :



# Domaines Thématiques Prioritaires

L'Agence exécute son mandat à travers six domaines thématiques prioritaires, tel qu'indiqué dans le schéma ci-dessous :



Schéma 1 Domaines d'intérêt thématiques de AUDA-NEPAD

## Intégration économique

Dans le cadre de ce domaine stratégique prioritaire, AUDA-NEPAD se concentrera sur quatre domaines d'intervention clés : le commerce et les marchés, l'industrialisation, le développement des infrastructures et la création de centres d'excellence. Dans le domaine du commerce et des marchés, les interventions faciliteront l'opérationnalisation de la ZLECAf et la ratification du SAATM. Les principales interventions comprendront le renforcement des capacités de facilitation du commerce, la mise en œuvre de la stratégie africaine des produits de base, la réforme et le renforcement des chaînes d'approvisionnement et de la logistique, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des postes frontaliers à guichet unique

(OSBP) et le soutien au développement des corridors intégrés.

## Industrialisation

L'Agence s'efforcera d'opérationnaliser le cadre de développement industriel accéléré pour l'Afrique (AIDA). Le développement, le renforcement et la mise en œuvre de normes, de standards et d'assurance qualité dans le secteur manufacturier seront soutenus. En ce qui concerne le développement des infrastructures, les interventions visent à accélérer la mise en œuvre du plan prioritaire et des projets prioritaires du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). L'engagement du secteur privé

dans le développement et le financement des infrastructures sera considérablement renforcé.

### **Durabilité environnementale**

Dans le cadre de cette priorité stratégique, les interventions de l'AUDA-NEPAD cibleront cinq domaines de performance ou compétences essentielles, à savoir : i) le changement climatique ; ii) la gestion durable des ressources naturelles et des industries extractives ; iii) la gestion des risques de catastrophes et de la relance ; iv) l'écotourisme ; et v) l'évaluation de l'impact environnemental et social et la gouvernance.

### **Développement du capital humain et des institutions**

L'AUDA-NEPAD se concentrera sur quatre domaines d'intervention clés, à savoir, i) la création et le renforcement de l'efficacité et de la capacité d'exécution ; ii) la facilitation du développement de l'esprit d'entreprise et de l'emploi ; iii) la promotion de la santé, de la sécurité sociale et du bien-être au travail ; et iv) la mise en place et le renforcement de centres d'excellence nationaux, régionaux et continentaux en matière de développement des capacités humaines et institutionnelles.

### **Technologie, innovation et numérisation**

L'Agence se concentrera sur six domaines de compétences clés, à savoir : i) les technologies existantes et émergentes ; ii) l'intelligence artificielle, l'apprentissage numérique et la gestion des données volumineuses ; iii) la recherche et les découvertes de pointe ; iv) l'éducation, la formation et la culture scientifique dans le domaine des STEM ; v) les centres d'excellence en science, technologie et innovation ; et vi) la prospective, la gouvernance, la réglementation et l'éthique dans le domaine de la science et de la technologie. La priorité sera accordée à la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités pour améliorer les compétences et les connaissances en matière de science,

de technologie et d'innovation dans les États membres.

### **Gestion des connaissances**

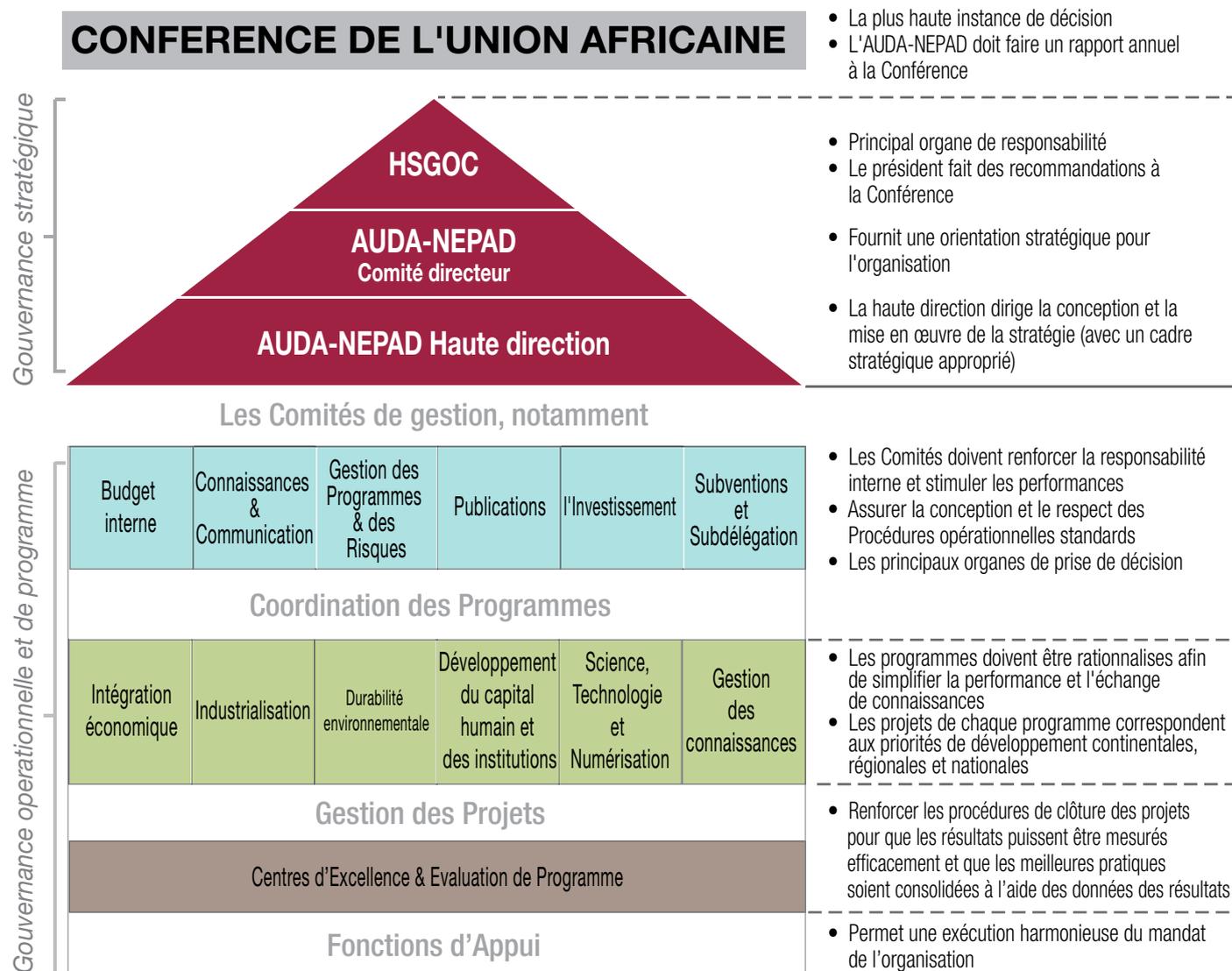
L'AUDA-NEPAD élaborera une solide stratégie de gestion des connaissances et d'apprentissage organisationnel. Cette stratégie comportera deux volets principaux. Premièrement, elle visera à fournir des produits et des services basés sur la connaissance à l'UA, aux États membres et aux organismes régionaux dans le développement et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de cadres, de programmes et de projets majeurs. Deuxièmement, elle transformera l'AUDA-NEPAD en une organisation axée sur la connaissance et l'apprentissage par le biais de processus et de pratiques qui permettront au personnel de contribuer, d'acquérir, de développer, de conserver, de partager et d'appliquer les connaissances dans tous les aspects des interventions et des opérations des programmes de l'AUDA-NEPAD.



# Structure de Gouvernance

La configuration du mécanisme de gouvernance et de la structure organisationnelle a été basée sur une évaluation des modèles de développement, des besoins des parties prenantes, de la dotation en personnel et du financement de l'institution. Le Schéma ci-dessous fournit une représentation visuelle des organes de gouvernance avec leurs rôles et responsabilités.

## Modèle de Gouvernance



## Modèle opérationnel

Le modèle opérationnel s'articule autour d'une chaîne de valeur qui comprend six domaines interdépendants, à savoir : a) stratégie, innovation et planification ; b) élaboration de programmes ; c) partenariats et mobilisation des ressources ; d) exécution et coordination ; e) suivi et évaluation ; et f) création et dissémination des connaissances. Le schéma ci-dessous montre la représentation visuelle du modèle opérationnel :

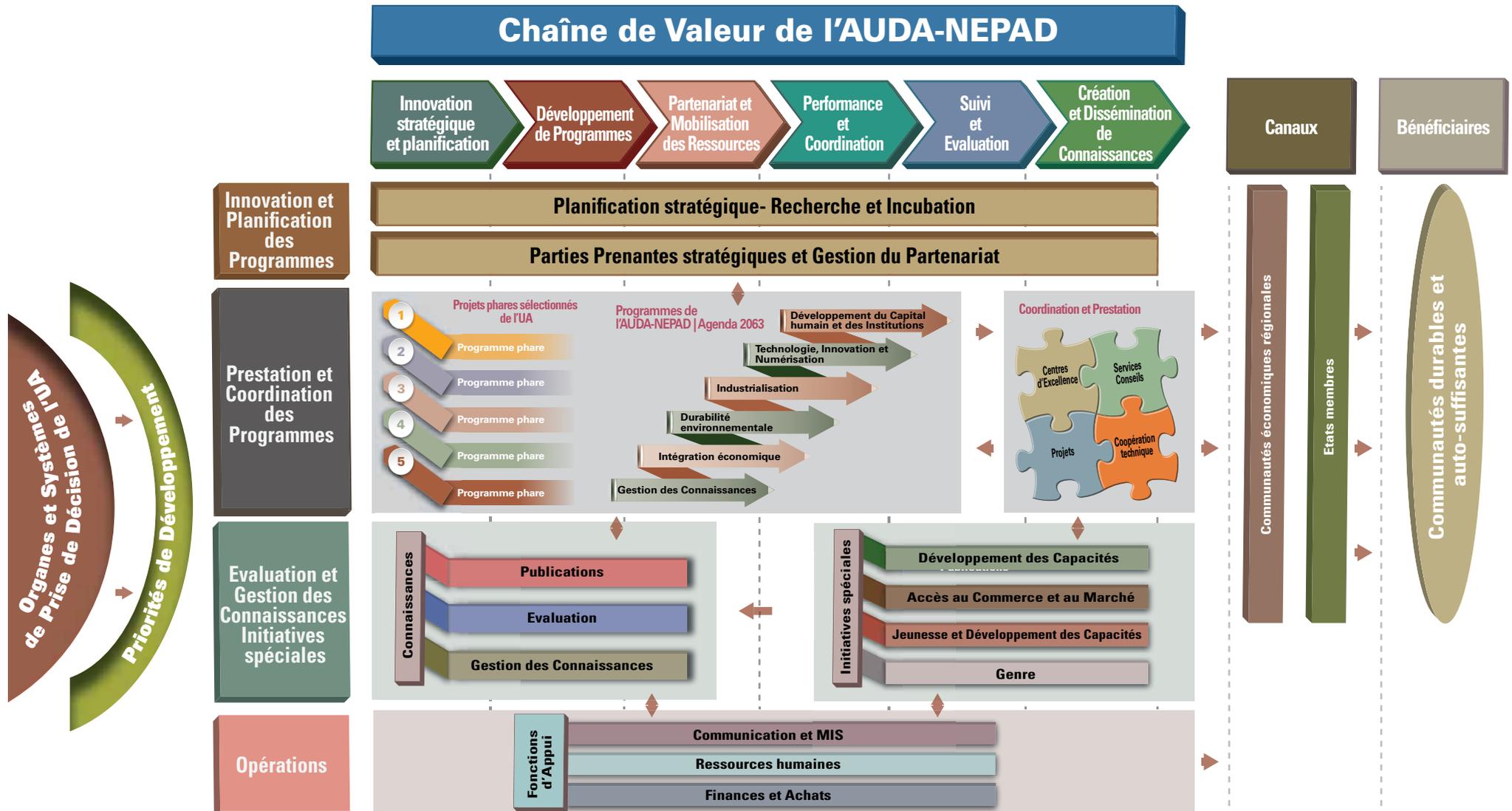


Schéma 3: Modèle opérationnel de l'AUDA-NEPAD

## Organigramme

Sur la base de la structure de gouvernance, de la chaîne de valeur, des 11 fonctions de base et du modèle de fonctionnement, l'organigramme suivant a été approuvé par la 35ème Session Ordinaire du Conseil Exécutif, Niamey, Niger.

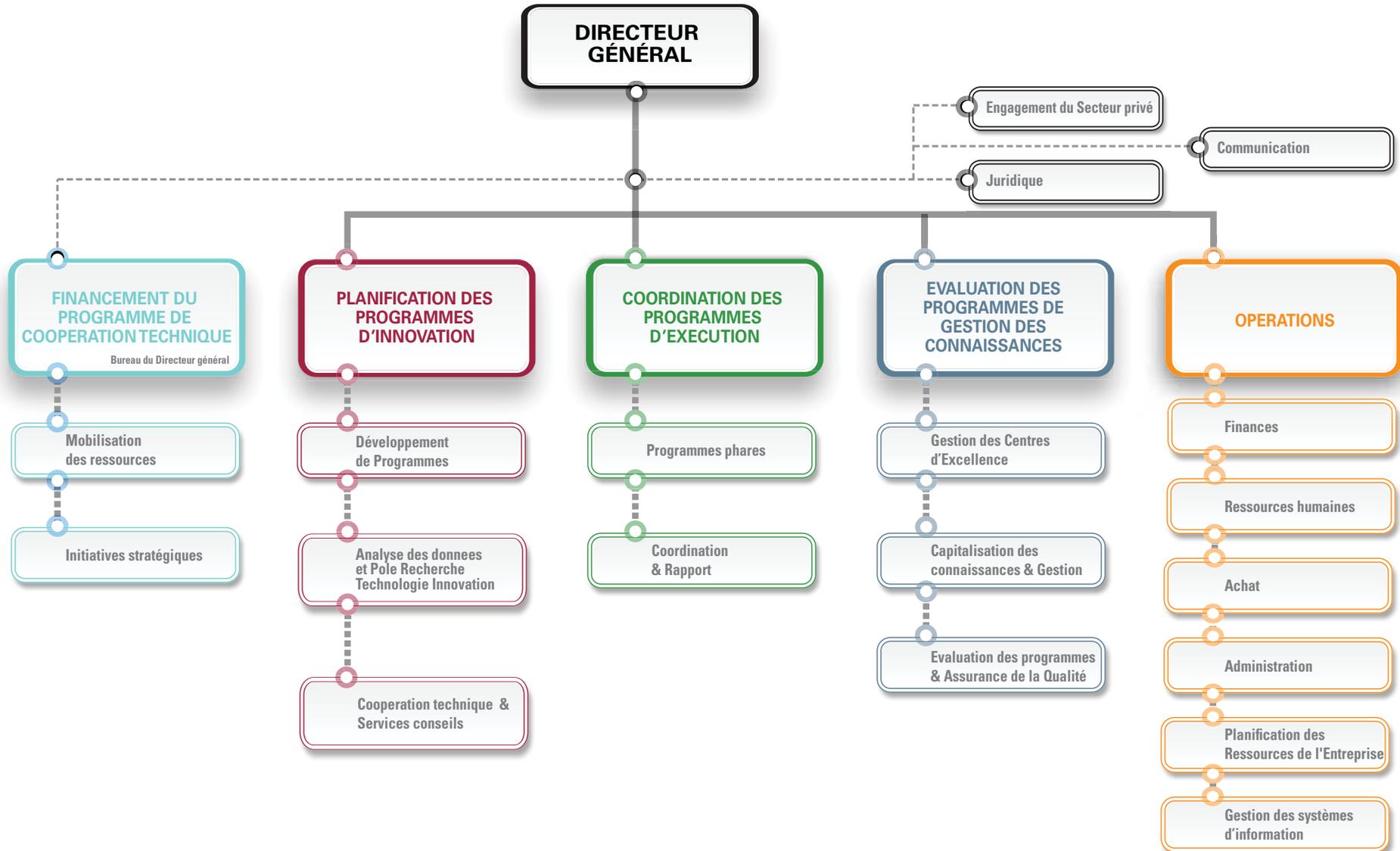


Schéma 4: Organigramme de l'AUDA-NEPAD

# Faits marquants des résultats de la fin de l'année 2020

Ce rapport fournit une synthèse de l'état de la mise en œuvre du mandat de l'agence AUDA-NEPAD. L'Agence entreprend des programmes et des projets intersectoriels, établit des partenariats, mobilise des ressources financières et techniques et fournit des services consultatifs fondés sur la connaissance afin de i) intégrer les économies africaines ; ii) améliorer le bien-être des Africains et renforcer l'efficacité et les capacités institutionnelles ; iii) mettre en place des systèmes alimentaires et une culture nationale et régionale sains, tout en renforçant l'autonomie des communautés rurales ; iv) faciliter l'accès à une énergie abordable et durable ; v) promouvoir la résilience climatique, la durabilité environnementale et l'équité intergénérationnelle dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ; iv) faire progresser les économies africaines sur le plan scientifique et technologique, et intensifier la production et l'application des connaissances et des innovations.

Les opérations de l'Agence sont réalisées à travers deux objectifs stratégiques, à savoir les interventions programmatiques et l'excellence organisationnelle, tels que définis dans le plan stratégique 2020 - 2023. Les objectifs stratégiques sont poursuivis par la mise en œuvre d'un ensemble de sept (7) priorités stratégiques, à savoir : a) l'intégration économique ; b) le développement humain et institutionnel ; c) les systèmes alimentaires et l'autonomisation des communautés rurales ; d) l'énergie durable ; e) la résilience climatique, l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; f) la science, la technologie et l'innovation ; et g) le renforcement institutionnel. Les points saillants des progrès réalisés par rapport à chacune des priorités stratégiques sont présentés dans les sections qui ci-après.

## OPERATIONALISATION DES CENTRES D'EXCELLENCE

Le nouveau mandat confère à l'AUDA-NEPAD un rôle plus large en termes de conseil fondé sur les connaissances et l'appui au renforcement des capacités aux États membres de l'UA et aux CER. À cette fin, l'organisation s'est engagée dans le processus de création de cinq (5) centres d'excellence, un pour chacune des cinq (5) régions d'Afrique (Centre, Est, Nord, Sud et Ouest). Les centres d'excellence joueront le rôle de catalyseur pour permettre la mise en œuvre efficace des plans de développement nationaux (PDN) des États membres et des stratégies des CER pour réaliser les aspirations de développement social et économique, comme indiqué dans l'Agenda 2063.

L'objectif et le statut actuel de chacun des cinq (5) centres d'excellence sont les suivants:

**A travers les centres d'excellence, AUDA-NEPAD décentralise également sa prestation de services et la rapproche des CER et des États membres. Les CdE augmenteront également la participation des États membres qui ont obtenu de bonnes performances sur des défis de développement spécifiques afin de partager les leçons, les meilleures pratiques et l'expertise avec d'autres États membres de l'UA. Cet objectif sera atteint grâce à six (6) axes de travail interdépendants : i) gestion des connaissances, ii) développement du capital humain, iii) recherche, iv) analyse des données, v) programme d'incubation et vi) laboratoires d'accélérateurs.**



**Ressources rurales et systèmes alimentaires - Sénégal:** Le centre se concentre sur le renforcement des systèmes alimentaires africains en utilisant les ressources rurales de manière intégrée, efficace, productive et durable.

En outre, il favorise un lien entre les systèmes alimentaires et d'autres domaines tels que le climat, la terre, l'énergie, les systèmes d'eau, les IST et le commerce. L'AUDA-NEPAD a tiré parti des ressources humaines, des systèmes et des structures administratives de son programme - le Réseau africain de biosécurité (ABNE) - pour démarrer les opérations du CdE.

**Résilience climatique - Égypte:** Ce centre se concentre sur la production de connaissances et de solutions pour permettre aux États membres d'atténuer et de réagir / de s'adapter aux effets du changement climatique et aux conditions météorologiques défavorables. Le centre devrait être opérationnel d'ici la fin de 2020 et un accord de siège avec la République arabe d'Égypte est en cours de finalisation. Le recrutement du personnel a débuté.

**Développement du capital humain et des institutions – Kenya:** Le centre se concentrera sur le développement des capacités humaines et institutionnelles, notamment en comblant les lacunes en matière de compétences et de capacités en mettant l'accent sur la jeunesse, en tant que déterminant clé de la croissance économique et du développement durable. Les opérations ont commencé grâce à l'exploitation

d'un bureau ABNE existant tandis que le recrutement du personnel est en cours.

**Science, Technologie et Innovation - Afrique du Sud:** Le centre se concentre sur « l'innovation pour les Africains, par les Africains, avec les Africains » et exploite la STI, en particulier les technologies émergentes et le 4IR pour répondre aux aspirations de développement de l'Afrique. L'Agence a signé un protocole d'accord avec le Conseil de la recherche scientifique et industrielle (CSIR) et l'Université de Stellenbosch pour opérationnaliser le Centre d'excellence pour la science, la technologie et les innovations. En outre, un accord de siège pour le CdE a été signé avec l'université de Stellenbosch et le cadrage conceptuel ainsi que la planification sont en cours.

**Chaîne d'approvisionnement et logistique, Afrique centrale:** Le centre est en passe de devenir un pôle de connaissances sur le commerce, la chaîne d'approvisionnement et la logistique sur le continent dans le but d'aider les États membres, les CER et le secrétariat de la ZLECAf à accroître le commerce intra-africain de biens et de services. Des consultations sur le pays hôte et le début des opérations sont en cours.

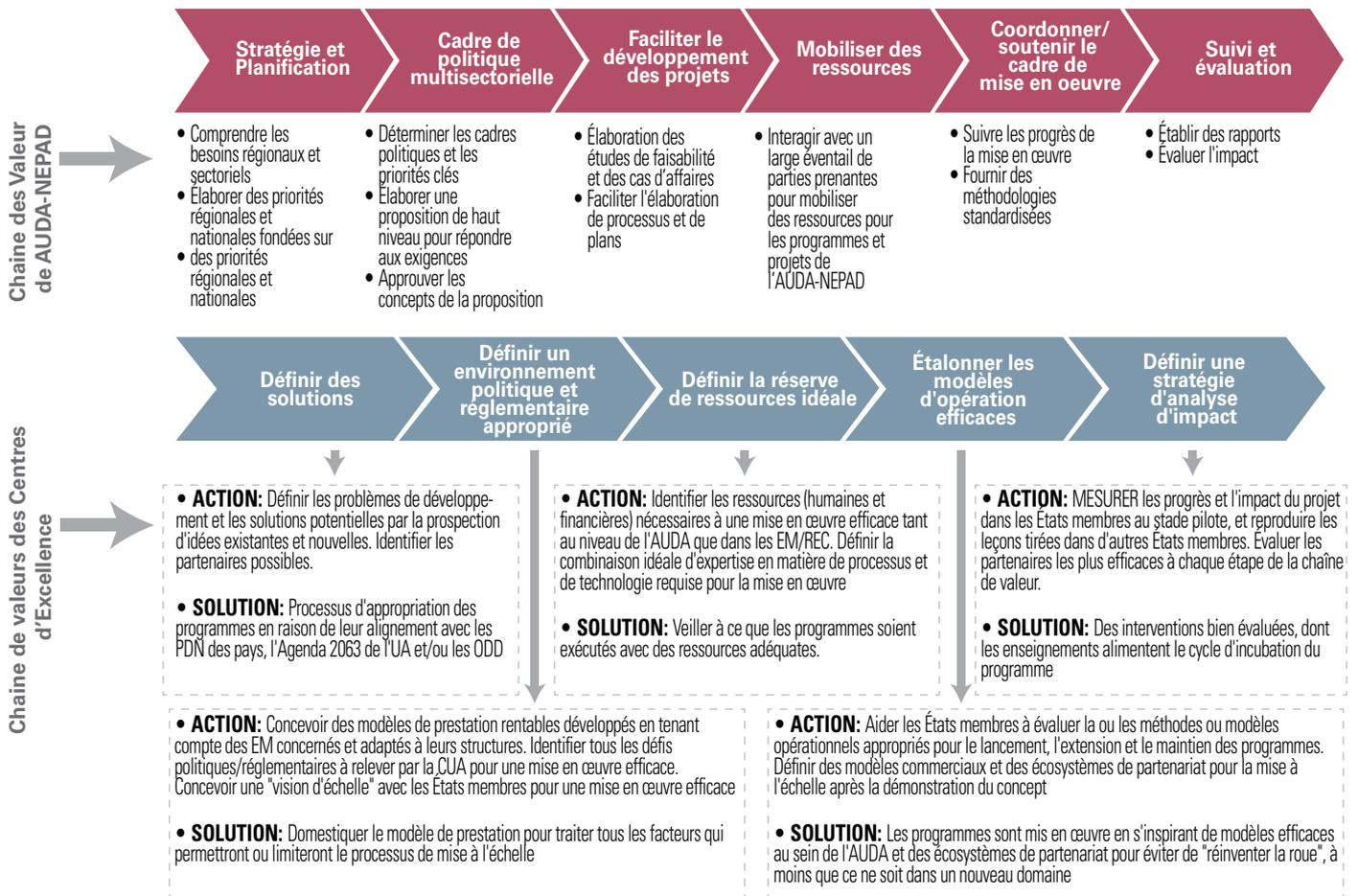
## Fonctions De Base

Les centres d'excellence sont essentiels en termes de développement de stratégies, de développement de programmes et de mise en œuvre sur le continent. Ils disposent des fonctions suivantes :



Dans l'ensemble, ces fonctions alimentent la chaîne de valeur AUDA-NEPAD grâce aux apports de cinq (5) directions : (i) Innovation et planification des programmes ; (ii) Opérations ; (iii) Exécution et coordination des programmes ; (iv) Gestion des connaissances, évaluation des programmes, centres d'excellence ; (v) Coopération technique - financement des programmes et initiatives stratégiques.

### Activités des CdE qui alimentent la CHAÎNE DE VALEUR AUDA-NEPAD



Ils complètent également les 11 fonctions essentielles de l'AUDA-NEPAD.

### Objectifs Stratégiques

Les CdE ont trois objectifs stratégiques qui soutiennent la productivité sur le continent et favorisent des processus efficaces et la croissance qui en résulte. Ces objectifs sont les suivants :

1. Soutenir les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement nationaux, de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable ;
2. Mener des recherches efficaces et développer des solutions axées sur l'innovation qui bénéficient aux États membres et communautés économiques régionales ;

3. Développer des pôles de connaissances pour le développement de l'Afrique dans 5 domaines thématiques :
  - a. Ressources rurales et systèmes alimentaires
  - a. Résilience climatique
  - b. Science et technologie et innovation
  - c. Développement du capital humain et des institutions
  - d. Chaîne d'approvisionnement et logistique

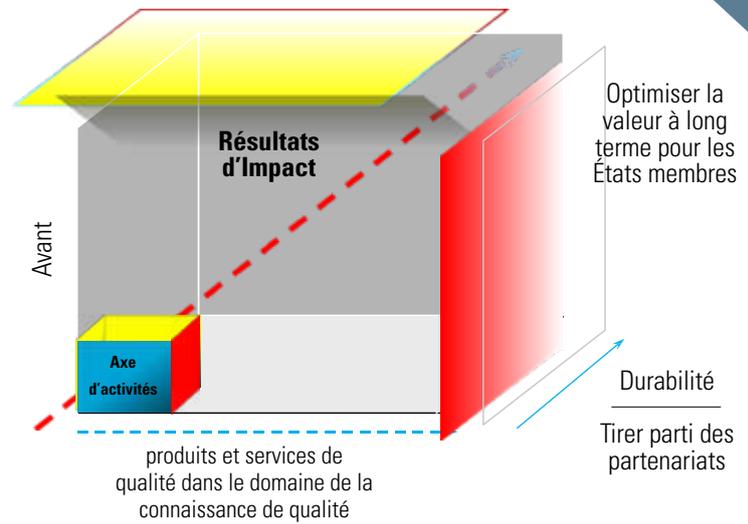
La réalisation de ces objectifs passe par le service aux États membres, le service à l'AUDA-NEPAD et à la Commission de l'Union africaine (CUA), et le service aux partenaires du développement - qui s'alignent davantage sur l'Agenda 2063 de l'UA. La stratégie des

CdE comporte quatre perspectives, comme illustré ci-dessous.

Dans sa mise en œuvre, la carte stratégique des Centres d'excellence traduit les principaux objectifs stratégiques poursuivis par les Centres d'excellence, dans le cadre du tableau de bord prospectif (BSC) qui décrit les stratégies de création de valeur.

Plus précisément, la carte stratégique des CdE décrit sa valeur en reliant les objectifs stratégiques dans une relation de cause à effet explicite entre les quatre objectifs du BSC (valeur ajoutée, États membres, processus, apprentissage et croissance).

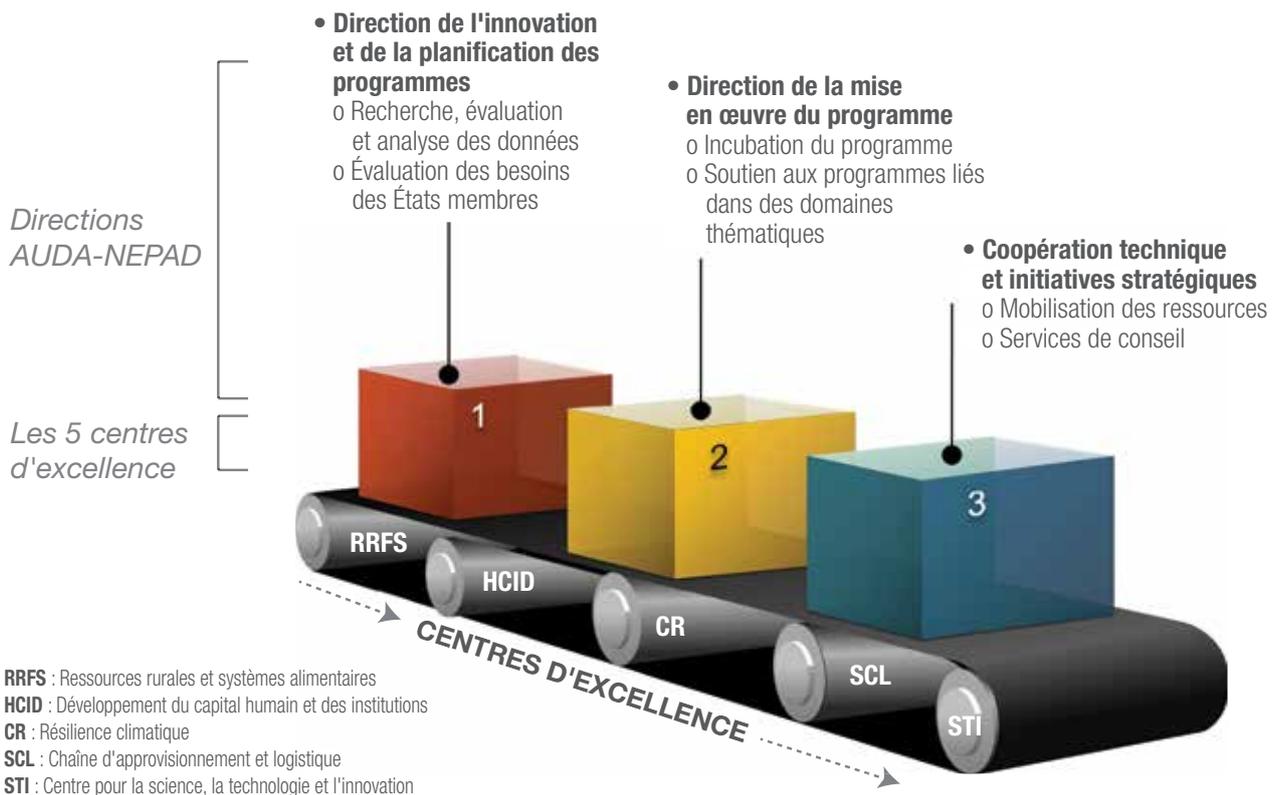
En outre, la relation- CdE- Etats membres comporte trois éléments :



1. Les connaissances et les services qu'ils reçoivent de l'AUDA-NEPAD
2. Le bénéfice qu'ils obtiennent de tout un chacun
3. La durabilité de l'offre de services et l'engagement des États membres ou la gestion des relations

## Proposition de Valeur

Les CdE servent, entre autres, de mécanisme de partage des connaissances pour les programmes de l'AUDA-NEPAD, plutôt que de pilier opérationnel autonome. Ainsi, toutes les activités de programmation et de planification de l'AUDA-NEPAD incluent la connexion et l'effet de levier des CdE en tant que partenaires dans l'exécution du mandat de l'agence de développement continental. Comme illustré ci-dessous, elles dirigent les différentes activités en fournissant des solutions de base fondées sur la connaissance tout en mesurant les bénéfices par le biais des impacts réalisés dans le cadre de l'exécution efficace des programmes AUDA-NEPAD.



Ceci est accompli en 5 étapes conjointes de planification, de programmation et de performance :

1. Servir de bras opérationnel de l'agence continentale pour fournir des programmes, des services de conseil et des projets aux États membres et aux CER.
2. Soutenir la direction et la stratégie d'incubation de projets et de gestion des connaissances dans les 5 domaines thématiques de l'AUDA-NEPAD.
3. Développer des solutions incubées à travers l'AUDA-NEPAD par le biais de diverses initiatives et services d'apprentissage et de développement.
4. Agir en tant que centre de connaissances pour les meilleures pratiques de gestion de projets, les systèmes de gestion de projets (y compris un référentiel documentaire), les normes, les conseils et les outils.
5. Agir en tant que champion de l'AUDA-NEPAD et plaider au sein de l'écosystème du partenariat pour les meilleures pratiques dans les domaines thématiques et permettre un engagement réfléchi et un partage d'informations en soutenant le processus de communication du projet.

### **Opérationnalisation du Centre d'excellence pour la science, la technologie et l'innovation, en partenariat avec le CSIR et l'Université de Stellenbosch**

L'AUDA-NEPAD s'est associé au CSIR et à l'université de Stellenbosch pour rendre le CoE-STI opérationnel. L'opérationnalisation a commencé en septembre 2020.

La première aspiration de l'Agenda 2063 est la suivante : "La lutte contre la pauvreté par l'exploitation des potentialités offertes par la technologie nécessite des interventions politiques directes, car les technologies actuelles sont à la traîne par rapport à la vague de progrès technologiques. Pour accélérer la fin de la pauvreté, les États africains devraient se concentrer sur les recherches qui développent suffisamment de capacités pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Ainsi, il est impératif de mener des recherches permettant d'obtenir des données fiables sur les ménages pour la population marginalisée.

Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable". L'éradication de l'extrême pauvreté est un élément clé de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des politiques et les programmes visant à éliminer la pauvreté ont été formulés dans le cadre plus large de l'agenda social et de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Étant donné que la technologie et l'innovation sont les pivots de la prochaine révolution industrielle, on peut affirmer sans risque de se tromper que des orientations fondées sur la connaissance et visant à exploiter les technologies, si elles sont bien mises en œuvre, offrent des potentialités de prospérité aux Africains et garantiraient une croissance inclusive et un développement durable. Les technologies sont devenues un pilier indispensable des stratégies mondiales contemporaines de lutte contre la pauvreté et un moyen puissant pour les économies africaines d'atteindre le statut très recherché de revenu moyen.

La stratégie du CdE-STI comporte trois grandes étapes : la cartographie de la chaîne de valeur, l'opérationnalisation, et l'exploitation par le biais de partenariats pour la prestation de services.

Le CdE-STI mettra en œuvre les axes de travail suivants :

- i. Découvrir et analyser les technologies et tendances émergentes qui vont remodeler le paysage africain au cours des trois à dix prochaines années et fournir des informations et des analyses basées sur des recherches qui soutiennent l'utilisation de technologies perturbatrices (par exemple l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine, la chaîne de blocage, etc.);
- ii. Utiliser ces connaissances pour générer des idées pratiques et fondées sur le savoir qui influenceront la manière dont

l'AUDA-NEPAD formule sa stratégie, élabore ses programmes et progresse efficacement dans sa chaîne de valeur ;

- iii. Grace a la recherche, fournir aux États membres et aux programmes AUDA-NEPAD des recommandations uniques et indispensables sur la manière de tirer parti de la technologie et de l'innovation et des tendances pour construire des économies plus puissantes et plus prospères ;
- iv. En développant des outils basés sur une compréhension approfondie de la manière dont les économies du monde entier adoptent des modèles de fonctionnement et des tendances efficaces pour guider les mécanismes de bond en avant de l'Afrique ;
- v. Concevoir des pratiques communes qui traduisent des concepts, des outils et des développements hautement techniques en informations accessibles pour les décideurs politiques et le grand public et;
- vi. Coordonner et gérer des réunions régulières avec des parties prenantes de haut niveau dans la communauté politique et technologique ;
- vii. Identifier les derniers développements de la croissance économique sur le continent, établir des processus de suivi de ces développements et produire des contenus destinés à informer les politiques publiques dans les États membres ;
- viii. Soutenir de manière substantielle et opérationnelle la recherche et la publication d'un indice annuel de l'émergence de l'Afrique

## Cartographie de la chaîne de valeur

Le nouveau paradigme normal de la pandémie de coronavirus implique une perturbation des soins, une façon de faire les choses, pour une Afrique post-COVID.

La pandémie nous a obligés à recalibrer nos méthodes de travail, nos systèmes de santé et nos moyens de subsistance tout en soutenant le développement socio-économique. Alors que nous explorons pleinement la manière d'exploiter efficacement les IST dans le cadre de la quatrième révolution industrielle pour faire face à la pandémie, une approche axée sur les IST est une "nouvelle normalité" bien nécessaire.

Une évaluation complète des cadres existants dans l'écosystème de l'innovation a permis d'identifier des besoins et des domaines prioritaires interdépendants que le centre d'excellence est idéalement placé pour traiter. En particulier, les résultats de l'Alliance internationale pour l'innovation en matière de développement sur le renforcement des écosystèmes d'innovation en Afrique<sup>2</sup> ont été analysés, en vue d'aborder la question de la science et la technologie sur le continent. Il a été identifié qu'il y a trois domaines à aborder sur le continent pour renforcer l'exploitation des STI :

1. Les gouvernements doivent servir de facilitateurs de la STI en créant des réglementations, des politiques et des environnements favorables à l'exploitation efficace de la STI.
2. Le secteur privé en tant que financier d'initiatives STI basées sur les meilleures pratiques des entreprises du secteur privé.
3. Les jeunes en tant que main-d'œuvre et moteurs de la STI sur le continent et ressource majeure de l'Afrique

Ces trois domaines sont correctement desservis dans le cadre d'un modèle de centre d'excellence qui relie la politique, le monde universitaire et les investissements du secteur privé en tirant parti des partenariats et d'une prestation fondée sur des données probantes. Les centres d'excellence en



science, technologie et innovation ont trois objectifs stratégiques, décrits ci-dessous :

### Objectif 1 : Intégrer les données et la recherche dans les politiques

Actuellement, il y a eu une certaine déconnexion entre les résultats de la recherche et l'élaboration des politiques. Cependant, la pandémie de COVID-19 est un excellent exemple de la nécessité de combler le fossé entre la science et la politique et de promouvoir la valeur de la recherche pour éclairer l'élaboration et la planification des politiques. Le CdE-STI est prêt à aider les décideurs politiques à analyser et à hiérarchiser la recherche dans l'écosystème de l'innovation. Il est important que des produits de connaissance sur les STI soient réalisés avec les décideurs politiques et les universités pour garantir que tous les domaines sont couverts de manière adéquate.

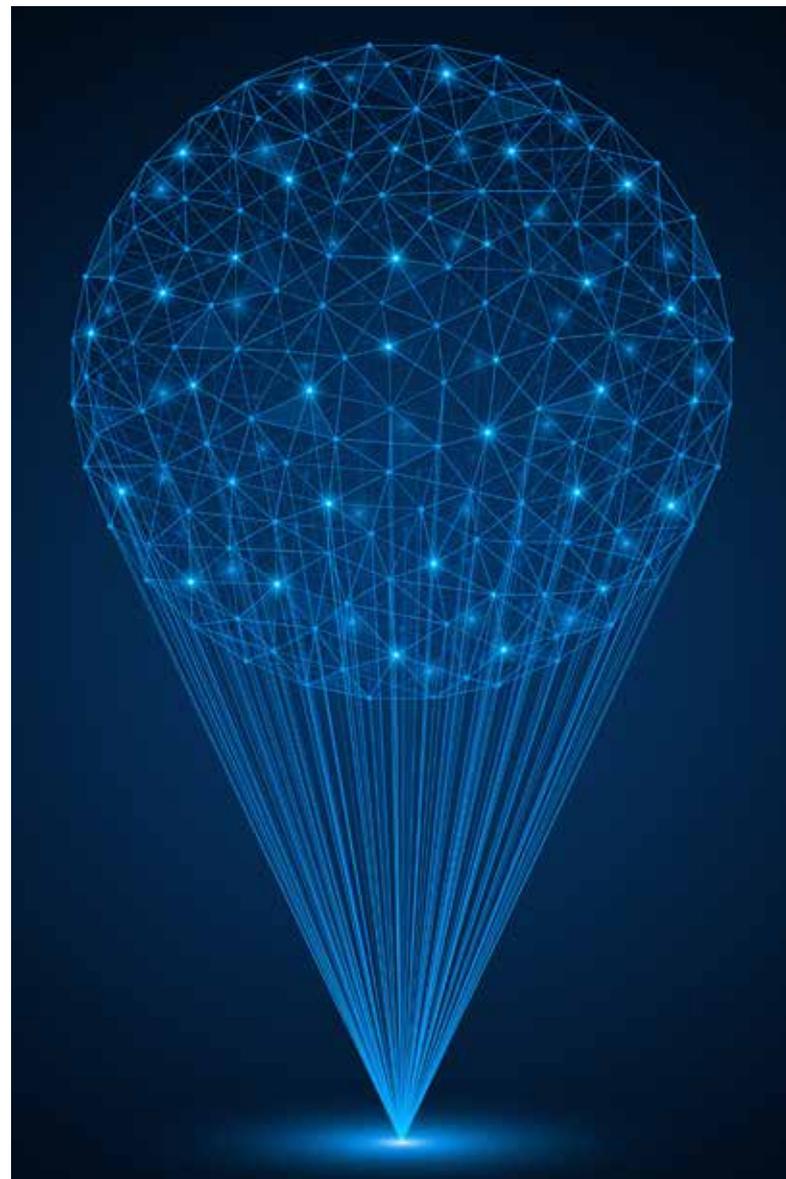
Afin de soutenir le développement de politiques conjointes basées sur des données probantes, le CdE-STI cherche à développer de nouveaux outils et des cours de formation pour soutenir la production et l'analyse de grands ensembles de données et revoir les politiques institutionnelles d'accès aux données afin d'identifier les possibilités d'un plus grand partage. En outre, le CdE-STI plaidera pour que les données relatives aux innovateurs et à leurs innovations soient partagées sur des plateformes d'accès public (par exemple, le Global Innovation Exchange) afin qu'elles puissent profiter à d'autres acteurs de l'écosystème. Ce plaidoyer inclura le développement d'un cadre politique et de processus pour encourager le partage transparent des données des différents acteurs de l'écosystème autour des domaines politiques prioritaires. Cela encourage le partage stratégique avec le gouvernement de données plus favorables aux politiques concernant les tendances, les besoins et les défis des consommateurs.

### Objectif 2 : Gestion de la sphère réglementaire et partenariats à grande échelle

L'exploitation des IST nécessite des

investissements risqués et des échecs fréquents, exige une nouvelle façon de faire les choses et la rupture avec les cadres conservateurs par une réglementation remaniée. Elle implique des changements et nécessite généralement une redistribution des ressources. Toutefois, ses retombées sont bien plus utiles et constituent un outil dont le continent a grand besoin.

Le CdE-STI s'efforcera de plaider pour l'inclusion dans les programmes d'enseignement d'outils de formation et de cartographie pour l'analyse des (éco) systèmes, ainsi que de techniques de scrutation de l'horizon pour aider les entrepreneurs en herbe à prévoir les tendances et les opportunités. Il plaidera également pour la création de méthodes plus systématiques (plutôt qu'opportunistes) pour aider les innovateurs au sein de leur portefeuille de projets à forger de nouveaux partenariats avec d'autres.



Il servira de lien avec des institutions de courtage telles que l'Académie africaine des sciences pour aider les innovateurs et les chercheurs à entrer en contact avec des partenaires et jouera un rôle de rassembleur en réunissant des partenaires potentiels au sein de l'écosystème par l'intermédiaire de réseaux formels et d'ateliers ciblés traitant de questions prioritaires spécifiques en matière de politique STI.

En outre, le CdE-STI fournira des plateformes au secteur privé pour contribuer à la conception de cadres politiques et réglementaires et aidera à rassembler les acteurs publics et privés autour de domaines d'intérêt communs et à faciliter la discussion et la création de partenariats. Ces plateformes visent à encourager les innovateurs à considérer le passage par des voies publiques (soutenues par le gouvernement) comme une option viable et percutante. Les besoins en matière de renforcement des capacités institutionnelles seront pris en compte, notamment au sein des gouvernements, afin de les aider à travailler avec des partenaires privés de manière plus souple et plus flexible. Ces initiatives de renforcement des capacités comprendront des discussions sur les bons (et les mauvais) exemples de partenariats public-privé, l'extraction des meilleures pratiques et des outils pour aider les deux parties à mieux se comprendre et à travailler ensemble.

### **Objectif 3 : Jeunesse pour la santé et l'innovation alimentaire**

La main-d'œuvre africaine est considérée comme un facteur déterminant pour la croissance économique et le développement durable. En tant que continent dont la population est la plus jeune, nous sommes conscients de la nécessité de l'apprentissage continu et du renforcement des capacités, en particulier pour nos jeunes, afin de soutenir la réalisation de nos aspirations nationales, régionales et continentales dans nos cadres et nos plans.

Le troisième objectif du CdE-STI est d'attirer les jeunes vers les IST par le biais de deux

grands domaines prioritaires : la santé et la sécurité alimentaire. Cela se fera par la promotion de l'innovation en matière d'agriculture et de santé en tant qu'entreprise rentable et professionnellement enrichissante et par la création d'un cadre d'ambassadeurs nationaux qui pourront participer à des campagnes d'influence sur la valeur et le potentiel des carrières dans l'innovation. Les produits de connaissance du CdE-STI seront ciblés sur la documentation et le partage des exemples de réussite inspirants d'entrepreneurs agricoles et d'entrepreneurs de la santé par le biais de canaux et de plateformes couramment utilisés par les jeunes. En outre, le CdE-STI aidera les innovateurs à considérer l'ensemble de l'écosystème des acteurs de la santé et de l'agriculture afin qu'ils puissent apprécier la diversité des opportunités et des compétences et relever les défis qui y sont liés.

La complexité de l'amélioration de la productivité des systèmes agricoles africains par la recherche et l'innovation, de manière à déclencher une révolution de l'agrobusiness sur le continent, est essentielle pour donner aux jeunes les moyens d'aborder la question de la durabilité dans l'agriculture<sup>3</sup>. La transformation de l'agriculture en Afrique est un intérêt partagé par les secteurs public et privé et offre une occasion unique de mettre en place un nouveau modèle de partenariat<sup>4</sup>. En outre, le développement des systèmes de santé africains dans une Afrique post-COVID dépend largement de la capacité de ses jeunes moteurs à inventer, déployer et étendre les solutions de santé. Les innovations locales en matière de santé favoriseront les possibilités de croissance, d'emploi et de réduction de la pauvreté.

### **Tirer parti des partenariats pour la prestation de services**

Les partenariats sont essentiels pour tirer parti de l'expertise et des ressources qui complètent le mandat des CdE en vue d'atteindre un niveau d'impact plus élevé en Afrique. L'écosystème des centres d'excellence comprend des partenaires de développement, des cadres africains,

des hauts fonctionnaires, des décideurs et des responsables politiques, des jeunes, des chercheurs et des universitaires, afin de favoriser le transfert de technologies, une évaluation comparative efficace et la formation de personnel hautement qualifié.

En référence a des accords de collaboration et aux co-investissements, les CE cherchent à travailler efficacement avec leurs partenaires pour soutenir la mise en œuvre du programme AUDA-NEPAD en le rendant plus innovant, en facilitant l'augmentation de leur croissance et de leur rentabilité grâce à des collaborations entre l'industrie et les universités. En utilisant l'approche de gestion commerciale PESTEL, les CdE identifient 6 types de partenaires dont l'influence à différents niveaux de mise en œuvre pourrait permettre d'atteindre les objectifs des CdE.

### Partenariat avec le CSIR

Le CSIR mène des recherches multidisciplinaires et des innovations technologiques pour favoriser le développement industriel et scientifique. L'organisation accélère la prospérité socio-économique en Afrique du Sud grâce à l'innovation, au développement et à la localisation des technologies, et à la fourniture de solutions en matière de connaissances. Le partenariat entre le CdE- STI et le CSIR fournira les éléments suivants aux États membres :

- a. Découvrir et analyser les technologies et tendances émergentes qui vont remodeler le paysage africain au cours des trois à dix prochaines années et fournir des informations et des analyses basées sur des recherches qui soutiennent l'utilisation de technologies perturbatrices (par exemple l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine, la chaîne de blocage, etc.);
- b. l'utilisation de ces connaissances pour générer des idées pratiques et fondées sur le savoir qui influenceront la manière dont l'AUDA-NEPAD formule sa stratégie, élabore ses programmes et progresse efficacement dans sa chaîne de valeur ;



- c. Par la recherche, fournir aux États membres et aux programmes de l'AUDA-NEPAD des recommandations uniques et indispensables sur la manière de tirer parti de la technologie, de l'innovation et des tendances pour construire des économies plus puissantes et plus prospères
- d. Développer des outils basés sur une compréhension approfondie de la façon dont les économies du monde entier adoptent des modèles de fonctionnement efficaces et des tendances pour guider les mécanismes de bond en avant de l'Afrique;
- e. Concevoir des communautés de pratique qui traduisent des concepts, des outils et des développements hautement techniques en informations accessibles pour les décideurs politiques et le grand public, et ;
- f. Coordonner et gérer des réunions régulières avec des parties prenantes de haut niveau dans la communauté politique et technologique
- g. Identifier les dernières évolutions de la croissance économique sur le continent, établir des processus de suivi de ces évolutions et produire des contenus destinés à informer les politiques publiques des États membres ;
- h. Soutenir de manière substantielle et opérationnelle la recherche et la publication d'un indice annuel de l'émergence de l'Afrique

## Groupe de haut niveau de l'UA sur les technologies émergentes (APET)

Dans le cadre d'un mécanisme de coordination et de collaboration en cours, l'AUDA-NEPAD, la CUA et la BafD ont tenu des séances de dialogue continental et régional pour la mise en place d'un mécanisme de coopération internationale pour la durabilité de l'éducation, de la science et de la technologie. En outre, trois activités virtuelles ont été organisées dans le cadre du programme de renforcement des capacités pour améliorer les compétences en science, technologie et innovation (STI) et en technologies émergentes parmi les cadres supérieurs et les décideurs politiques. Elles ont été complétées par les "Caletous Juma Executive Dialogues on Innovation and Emerging Technologies" (CJED), qui ont souligné l'importance des technologies émergentes et qui visaient à relever les défis, liés en partie, à la pandémie COVID-19.

Le livre blanc du Groupe de haut niveau de l'UA sur les technologies émergentes (APET) sur la réponse à la COVID-19 a été lancé virtuellement et la distribution de la copie électronique suivra à mesure que les restrictions seront levées. La deuxième série de rapports de l'APET, portant spécifiquement sur l'intelligence artificielle, la block chain et les batteries de nouvelle génération, a

été rédigée et autorisée à être publiée. Les membres de l'APET ont lancé la campagne visant à renforcer la domestication de STISA-2024 puisque le cadre continental STI a atteint le moment de sa révision à mi-parcours. Le groupe de travail technique du CJED, les groupes de personnes ressources et de points focaux du CJED ont été rendus opérationnels et lancés pour soutenir les États membres pendant les 5 prochaines années.

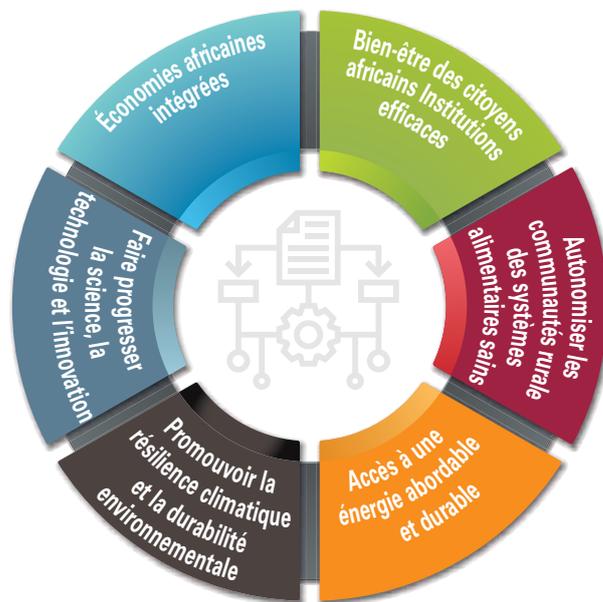
L'AUDA-NEPAD a lancé le 3e rapport sur les Perspectives de l'innovation en Afrique (PIA) en marge de la 33eme session ordinaire de la Conférence des États membres de l'UA, ainsi que pendant la réunion du Comité des dix (10) chefs d'État et de gouvernement sur le renforcement de l'éducation et de la STI pour le développement de l'Afrique. Les Perspectives donnent un aperçu des STI clés sélectionnées pour mesurer les progrès réalisés sur le cadre STISA 2024 et les progrès de la recherche et développement (R&D) et des innovations dans les États membres de l'UA et les objectifs cibles des ODD. En outre, les capacités de 15 États membres ont été renforcées dans leurs systèmes nationaux d'infrastructure de données, avec un accent particulier sur la santé, en réponse à la Covid-19. Afrilook a donc révisé l'ensemble des questionnaires ASTII pour les enquêtes sur la recherche et le développement et sur l'innovation afin d'actualiser le processus de mesure des IST en se basant sur les dernières mises à jour des directives méthodologiques.

Grâce à l'Initiative stratégique BridgeTank de l'AUDA-NEPAD, l'expertise a été mobilisée pour soutenir les CER et les États membres dans l'élaboration des politiques, la mise en œuvre des programmes, le développement des compétences et la responsabilisation. L'initiative a permis d'engager des actions sur diverses questions de la Covid-19 et a impliqué les ambassades de Chine et de Corée du Sud avec leurs groupes de réflexion nationaux respectifs, en plus de l'engagement virtuel conjoint entre l'AUDA-NEPAD et le Centre de politique du nouveau Sud au Maroc.



## Objectif stratégique I: Interventions programmatiques

L'AUDA-NEPAD entreprendra des interventions à travers des programmes et projets intersectoriels, des partenariats et des ressources financières et techniques, ainsi que des services consultatifs fondés sur les connaissances.



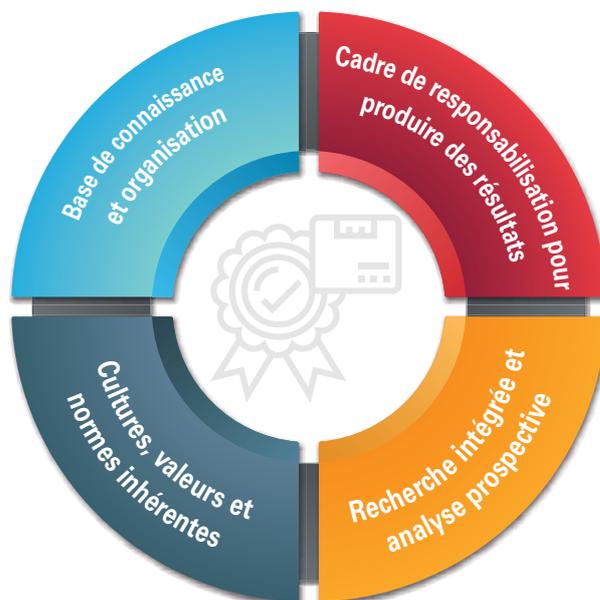
## Objectif stratégique II: Efficacité de l'organisation

Pour atteindre ces objectifs, les priorités stratégiques suivantes ont été créées:

-  L'intégration économique
-  Le développement humain et institutionnel
-  Les systèmes alimentaires et l'autonomisation des communautés rurales
-  L'énergie durable
-  La résilience climatique, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles
-  Science, Technologie et Innovation
-  Renforcement des institutions

Le nouveau modèle de travail de l'AUDA-NEPAD est mis en œuvre à travers une combinaison de systèmes, de processus, de procédures, de pratiques fondées sur les connaissances, d'instruments, de partenariats et de financement dans le but de réaliser avec efficacité l'Agenda 2063. La programmation intersectorielle des interventions est un élément fondamental de ce modèle.

Le modèle continuera à évoluer et à s'améliorer à mesure que l'Agence s'appuiera sur les expériences acquises dans la mise en œuvre de ce plan. Les résultats consistent en des projets phares de l'Agenda 2063, ainsi qu'en des projets et programmes prioritaires nationaux et régionaux, des lignes directrices et des outils, et des institutions renforcées. En outre, l'AUDA-NEPAD a élaboré des normes et standards, des cadres de gouvernance, de réglementation et d'établissement de rapports en partenariat avec les États membres et les organes régionaux. Un résultat clé est la mobilisation de ressources et le partage des connaissances et des meilleures pratiques.

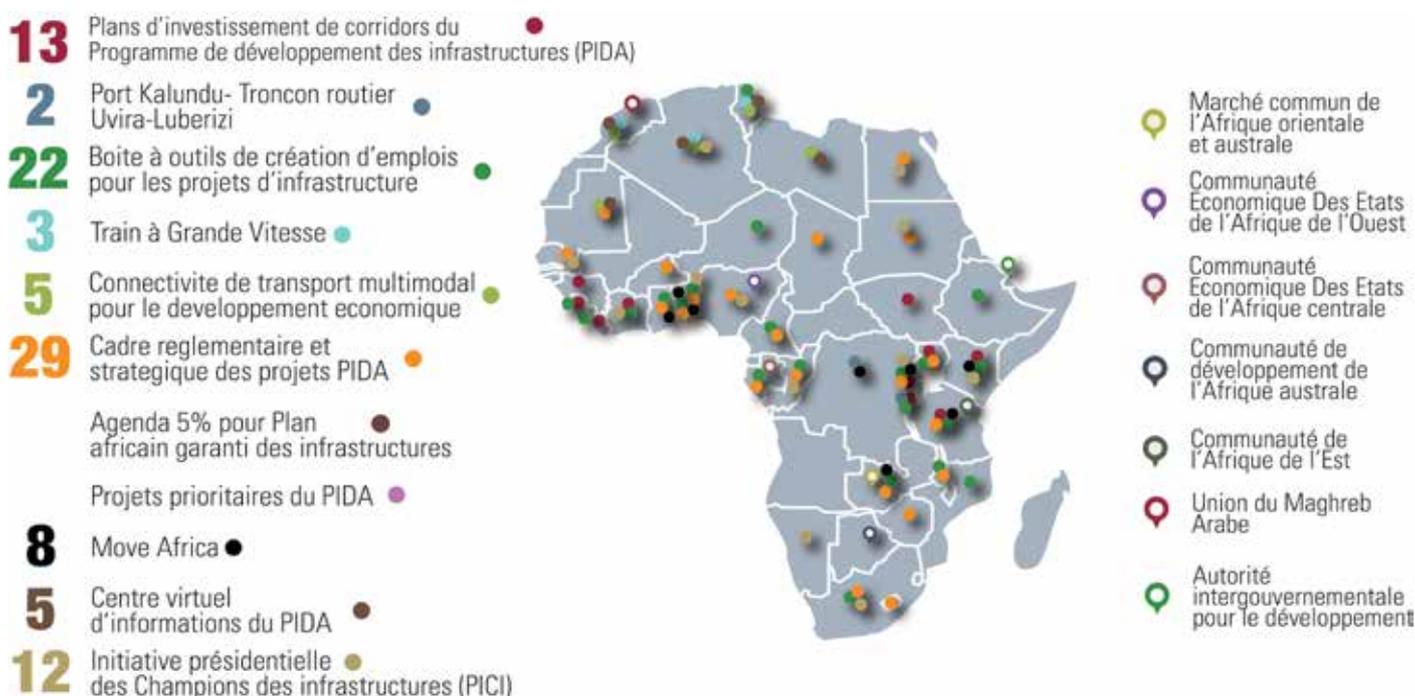


# Interventions programmatiques

L'AUDA-NEPAD entreprend des interventions par le biais de programmes et de projets intersectoriels, de partenariats et de ressources financières et techniques, ainsi que de services consultatifs basés sur la connaissance en vue de réaliser :

## L'Intégration économique

L'AUDA-NEPAD accorde la priorité à trois domaines d'intervention clés pour réaliser l'intégration économique et contribuer ainsi à une croissance économique durable et à l'intégration des économies africaines, à savoir : i) le développement des infrastructures, ii) le commerce et les marchés ; et iii) le développement du secteur privé. La mise en œuvre de ces domaines d'intervention a suivi une approche de gestion intégrée et axée sur les résultats, articulée autour de la mise en œuvre des projets phares de l'UA - tels que la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf), et les efforts concertés pour répondre à la pandémie de la Covid-19, entre autres.



**Pays:** Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Afrique du Sud, Lesotho, Liberia, Libye, Malawi, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

## L'Infrastructure

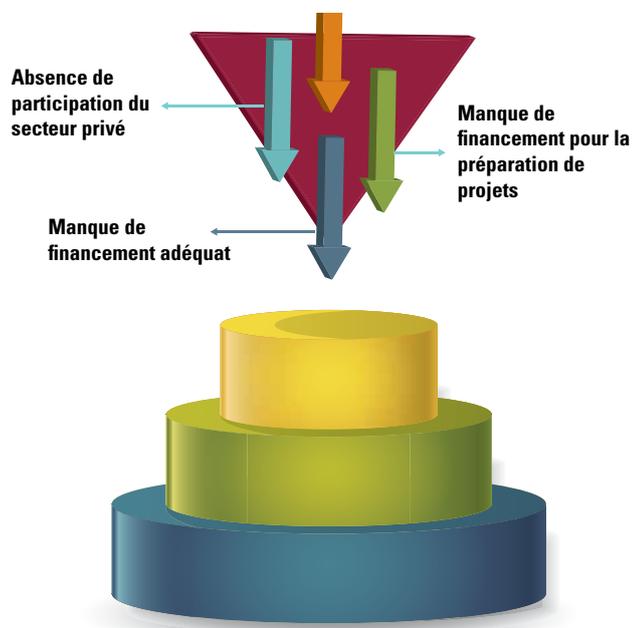
L'Agence a continué à renforcer la mise en œuvre des projets en cours dans le cadre du Programme de développement des infrastructures (PIDA), qui comprend l'accélération du développement des infrastructures de toutes les frontières en Afrique, y compris l'eau, le transport aérien, routier et ferroviaire, et la stimulation des secteurs des TIC et de l'énergie. Une

attention particulière a été accordée aux projets d'infrastructures transfrontalières qui favorisent l'interconnexion et l'intégration de l'Afrique. À cet égard, des progrès significatifs ont été réalisés dans la préparation du successeur du plan d'action prioritaire du PIDA (PAP II). Un recueil des projets prioritaires du PIDA PAP II est en cours d'élaboration, tandis qu'un cadre pour une approche du corridor intégré a été mis au point pour guider la

sélection, la priorisation et la mise en œuvre du PIDA PAP II.

La liste des projets prioritaires du PAP II sera présentée pour approbation par les chefs d'État de l'UA lors du sommet de janvier 2021. Parallèlement, des efforts concertés sont déployés avec la CAE et la CEDEAO pour élaborer des lignes directrices visant à intégrer les marchés dans les projets d'infrastructure.

L'analyse du paysage des infrastructures en Afrique a révélé un certain nombre de contraintes. Par conséquent, l'Agence a déployé un soutien financier et technique pour renforcer les capacités dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'exécution des projets



d'infrastructure, y compris la préparation initiale des projets de bancabilité. L'application d'instruments, tels que le Mécanisme de préparation de projets, a été promue pour permettre la clôture financière des projets d'infrastructures transfrontalières.

Pour combler le déficit de financement dans le développement des infrastructures, l'Agence a promu divers instruments - y compris le mécanisme de garantie des assurances en Afrique conformément à l'Agenda d'investissement dans les infrastructures de 5%, et l'opérationnalisation du fonds africain souverain de retraite.

Par le biais du Réseau d'affaires continental (CBN), le secteur privé a partiellement accru son soutien à la mise en œuvre du PIDA en réduisant les risques d'investissement dans le développement des infrastructures en Afrique. En outre, un soutien a été apporté à l'harmonisation des politiques, des lois et des règlements afin d'accroître les investissements du secteur privé dans le développement des infrastructures africaines.

## Commerce et Marchés

En mars 2018, les pays africains ont signé l'accord de libre-échange continental africain (ZLECAf), qui engage les pays à supprimer les droits de douane sur 90 % des biens, à libéraliser progressivement le commerce des services et à s'attaquer à une série d'obstacles non tarifaires. La mise en œuvre de la ZLECAf est porteuse d'importantes promesses pour le développement de l'Afrique. Elle fera de ce continent la plus grande zone de libre-échange du monde, avec plus d'un milliard de consommateurs et un produit intérieur brut (PIB) dépassant les 3 000 milliards de dollars. En outre, on s'attend à ce que les exportations intra-africaines, en pourcentage des exportations totales, passent de 17 % actuellement à des niveaux comparables à ceux de l'Europe (69 %), de l'Asie (59 %) ou de l'Amérique du Nord (31 %), et que la part du commerce intra-africain sera évaluée à plus de 50 %, soit une augmentation de près de 40 % entre 2020 et 2040.

La mise en œuvre effective de la zone de libre-échange de l'Afrique nécessite en partie une réduction des coûts de transaction et une plus grande efficacité dans le secteur des transports et de la logistique. À cette fin, l'AUDA-NEPAD a mis en place un système de feux de circulation à guichet unique dans les postes frontières des régions de la SADC et de la CEDEAO.

Le système de feux de circulation a jusqu'à présent classé les frontières suivantes : dans la région de la SADC, Beitbridge (Afrique du Sud et Zimbabwe), Chirundu (Zambie et Zimbabwe), Kasumbalesa (RDC et Zambie), Kazungula (Botswana et Zambie), Livingstone



(Zambie et Zimbabwe), Mwami (Malawi et Zambie), Nakonde (Tanzanie et Zambie) et Wenela - Katima Mulilo (Namibie et Zambie); et dans la CEDEAO - Elubo (Ghana et Côte d'Ivoire), Noepe-Akanu (Ghana et Togo), Seme-Krake (Bénin et Nigéria) et Paga (Burkina Faso et Ghana). Dans le même ordre d'idées, l'AUDA-NEPAD a entamé des consultations avec les organismes gouvernementaux sur le déploiement du système de surveillance des camions dans quatre (4) postes frontières à guichet unique au Ghana et un (1) en Zambie.

Au niveau national, l'AUDA-NEPAD a soutenu le renforcement des capacités des comités nationaux de facilitation du commerce / transport afin de promouvoir des régimes commerciaux simplifiés accélérant le précontrôle, le renforcement de la perception des impôts ou des recettes, la réalisation de l'inspection préalable, l'institutionnalisation des systèmes de paiement intégrés et la surveillance en temps réel.

Un rapport sur les conditions de succès de la ZLECAf a été lancé en marge du sommet de l'UA en février 2020. Le rapport souligne

la nécessité: a) d'un leadership politique et de l'adhésion; b) de sensibilisation aux obstacles non tarifaires au commerce, y compris la gouvernance, les infrastructures et les passages frontaliers, et la prévalence du commerce informel; c) d'un meilleur suivi du commerce transfrontalier; d) de coordination de l'harmonisation des politiques commerciales au niveau national, des communautés économiques régionales, des accords commerciaux continentaux et mondiaux ; et e) un mécanisme de coordination pour traiter les différends commerciaux.

**À ce jour, 16 066 km de routes et 4 077 km de lignes ferroviaires ont été ajoutés au réseau africain d'infrastructures de transport. En outre, 3 506 km de lignes de transmission ont été ajoutés aux réseaux électriques, tandis que 17 pays ont été reliés par des câbles régionaux à fibres**



## Réseau du chemin de fer intégré à grande vitesse pour l'Afrique

### Projet phare de l'Agenda 2063

Le réseau du chemin de fer intégré à grande vitesse pour l'Afrique (AIHSRN) a été approuvé par les chefs d'État de l'UA en 2013, en tant que projet phare de l'Agenda 2063. Par la suite, une étude de cadrage de haut niveau a été menée et validée, encapsulant, entre autres, deux projets pilotes régionaux, à savoir: i) Walvis Bay-Windhoek (Namibie) - Gaborone (Botswana) - Pretoria (Afrique du Sud) avec une mise en œuvre prévue pour 2023; et ii) Dar-es-Salam (Tanzanie) - Kigali (Rwanda) devrait débuter d'ici 2025. En outre, une stratégie nationale de préparation pour évaluer la capacité des pays à mettre en œuvre les projets ferroviaires régionaux pilotes a été établie, et une stratégie de plaidoyer a été élaborée pour guider les processus de plaidoyer et d'engagement. Vous trouverez ci-dessous un lien vers un clip vidéo sur le réseau ferroviaire à grande vitesse intégré africain:

English: <https://www.youtube.com/watch?v=hS9sPp0H5F8&feature=youtu.be>

French: [https://www.youtube.com/watch?v=rkJiverJ\\_6k&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=rkJiverJ_6k&feature=youtu.be)

---

**Enseignements tirés : La faiblesse et la divergence des environnements juridiques, politiques et réglementaires entre les pays empêchent de soutenir efficacement les projets d'infrastructure transfrontaliers.**

---

Des évaluations de la cybersécurité dans 13 pays (Bénin, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Guinée, Kenya, Mauritanie, Maroc, Sénégal, Tunisie, Malawi, Ouganda et Zambie) ont été réalisées. Les évaluations de pays supplémentaires contribueront à l'entrée en vigueur de la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données personnelles. L'élaboration d'un plan directeur pour le transport continental de l'énergie est en cours. De plus, outre l'initialisation qui a été élaborée et validée avec tous les pools énergétiques, le projet de plan directeur est actuellement en cours d'élaboration. Le plan directeur, actuellement en cours de formulation, permettra de coordonner la production et la distribution d'électricité en Afrique.

AUDA-NEPAD travaille avec 12 États membres de l'UA pour déployer un système d'énergie solaire photovoltaïque pour éclairer les établissements de santé et les communautés vulnérables L'Agence a développé des projets dans: Sierra Leone (communauté de Njala), Niger (Torodi et Addaré), Burkina Faso (Basnéré, Commune de Kaya), Ouganda (île de Nairambi dans le lac Victoria), Burundi (Kyonza, Commune de Bugabira, Province de Kirundo), Tchad (Linia), RDC (Bena Leka, Province du Kasai), Erythrée (Barentu), Malawi (district de Kasungu, région centrale), Mozambique (Matchedje, district de Sanga, province de Niassa), Zimbabwe (source Soti, province de Masvingo) et Eswatini (Sigcineni, Ekubekezeleni).

## Développement du Secteur privé

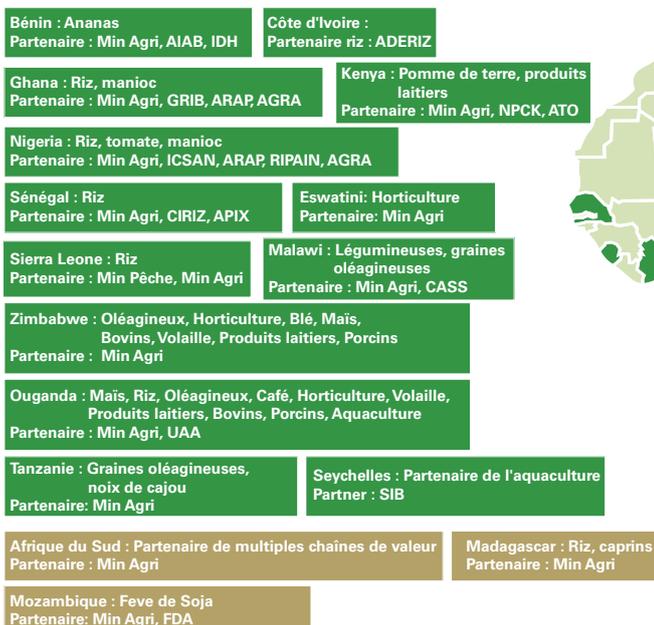
Grow Africa, un programme de l'AUDA-NEPAD, met en œuvre le Cadre de partenariat agro-industriel national (CAP-F) - un outil d'engagement et de partenariat du CAADP pour la création de partenariats agro-industriels qui soutiennent les objectifs de transformation de l'agriculture nationale. Au cours des deux dernières années, Grow Africa a déployé ce modèle de partenariat dans 16 pays africains.

L'année dernière, Grow Africa a mobilisé des investissements privés d'une valeur de plus de 200 millions de dollars US, avec la signature de fiches de conditions pour les investisseurs. Ces investissements sont répartis sur six chaînes de valeur agricoles dans cinq pays (Côte d'Ivoire, Eswatini, Malawi, Nigeria et Ouganda). En partenariat avec l'Initiative pour le commerce durable (IDH), les investissements ont été mis en œuvre par le biais du Farm Fit Fund - le plus grand fonds d'impact public-privé au monde pour les petits exploitants agricoles. Jusqu'à présent, le projet de transformation laitière à Mbarara, en Ouganda (45 millions de dollars) et le projet de transformation de tomates à Kano, au Nigeria (20 millions de dollars) - tous deux à Kano, au Nigeria (20 millions de dollars) - qui visent toutes deux à établir des chaînes d'approvisionnement durables en travaillant avec les petits exploitants

agricoles - ont commencé et sont prévus pour une mise en œuvre d'au moins deux ans.

Par le biais du programme CAP-F, GrowAfrica a attribué des fiches de critères à des projets d'investissement dans l'agroalimentaire d'une valeur de 262 millions de dollars US pour des partenariats public-privé avec le secteur privé, les gouvernements et les acteurs non étatiques dans 8 pays : Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Madagascar, Malawi, Ouganda et Mozambique. La filière a des investissements à fort impact dans les chaînes de valeur du riz, du soja et de la chèvre et soutiendra à la fois le développement de la chaîne d'approvisionnement et les aspirations à la sécurité alimentaire dans chaque domaine d'impact. Les projets permettront d'intégrer plus de 3 000 petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur commerciales grâce à des interventions de développement de la chaîne d'approvisionnement et de créer plus de 300 emplois. Des négociations sont prévues avec divers bailleurs de fonds potentiels de ces projets pour faciliter leur activation en 2021. Grow Africa Business Council a été mis en place pour rassembler les PDG des organisations du secteur privé en un groupe consultatif pour les chefs d'État africains et les décideurs africains de haut niveau sur une série de défis de développement liés à l'agro-industrie.

## Développer l'empreinte de la chaîne de valeur en Afrique



### Acronymes

ADERIZ	Agence de Développement du Riz
ATO	Bureau de Transformation Agricole
AGRA	Alliance pour la Révolution verte en Afrique
AIAB	Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin
APIX	Agence de Promotion des Investissements
ARAP	Plateforme de Plaidoyer pour le Riz en Afrique
CASS	Projet de Soutien aux Services Agricole et Commerciaux
CIRIZ	Organisation Interprofessionnelle du Riz
FDA	Fonds de Développement agricole
GICSP	Plateforme Industrielle des Parties Prenantes du Ghana
GIZ	Agence Allemande de Développement
GRIB	Organe Interprofessionnel du Riz du Ghana
ICSAN	Association Industrielle des Parties Prenantes du Manioc du Nigeria
IDH	Initiative du Commerce Durable
MRI	Ministère de la Promotion du Riz, Côte d'Ivoire
NPCK	Conseil National de la Pomme de Terre du Kenya
RIPAIN	Initiative Nationale de la Politique Rizicole du Nigeria
SIB	Conseil National de l'Industrie des Seychelles
UAA	Alliance Agro-industrielle de l'Ouganda

## Initiative présidentielle des champions de l'infrastructure (PICI)

À ce jour, 12 chefs d'État et de gouvernement africains originaires d'Algérie, du Bénin, du Congo, d'Égypte, de Côte d'Ivoire, du Kenya, de Namibie, du Nigéria, du Rwanda, du Sénégal, d'Afrique du Sud et du Soudan défendent des projets d'infrastructure transfrontaliers. Le nombre de membres augmente au fil du temps, reflétant l'engagement sans équivoque des dirigeants africains à améliorer considérablement les infrastructures à travers le continent.

Le déjeuner de l'Initiative présidentielle de promotion de l'infrastructure (PICI) s'est tenu au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 8 février 2020. Le déjeuner a été offert par S.E le Président de l'Afrique du Sud et a servi à fournir à tous les pays PICI une mise à jour sur l'état d'avancement de tous les projets PICI. Un grand nombre de dignitaires de haut niveau étaient présents.

Le dernier rapport d'avancement mis à jour du PICI, février 2020, a été lancé lors du déjeuner-réunion tenu le 8 février 2020. La première newsletter PICI a été lancée en février 2020 pour apporter plus de visibilité à l'initiative.

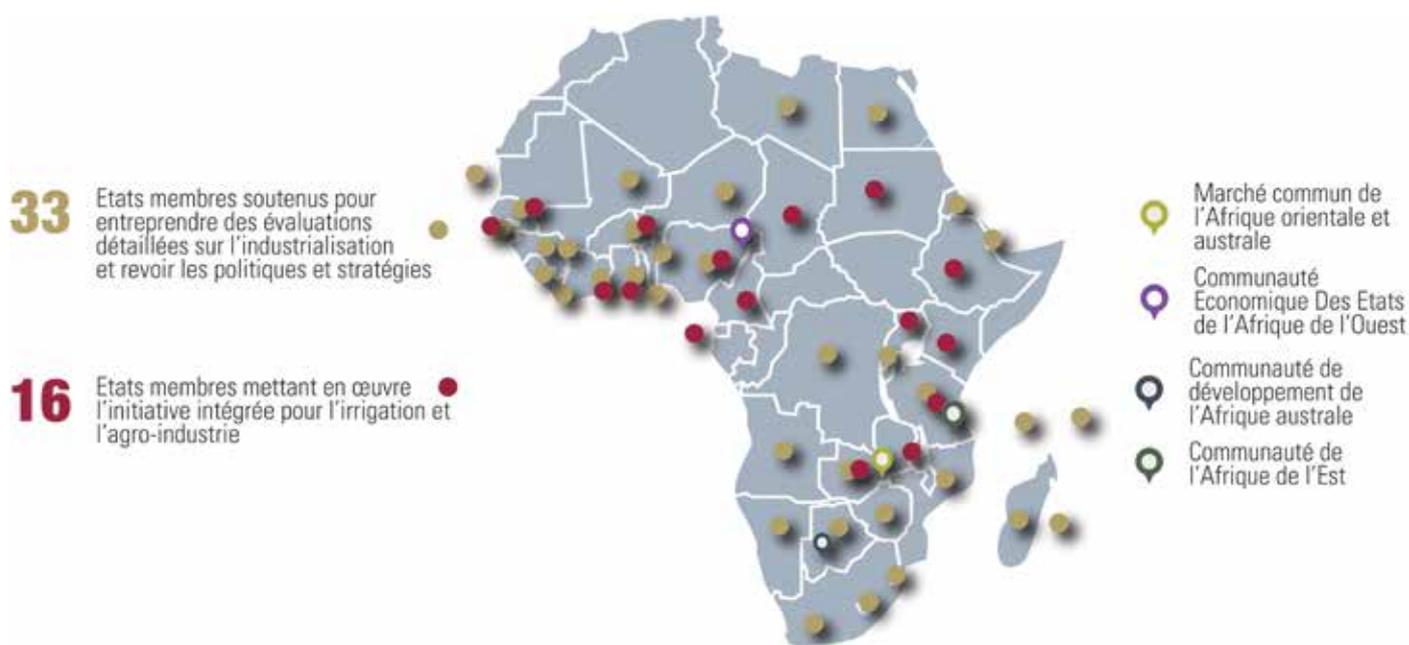
La 37ème session du NEPAD HSGOC a salué les progrès impressionnants accomplis jusqu'à présent dans la mise en œuvre des projets PICI, qui reflètent la volonté de l'AUDA-NEPAD, dirigée par son PDG, le Dr Ibrahim Assane Mayaki, avec le président de PICI, S.E. Le président Cyril Ramaphosa et les États membres de conduire l'initiative en tant que fondement du succès de l'Accord de libre-échange continental africain et de l'Agenda 2063.

Le Soudan a été officiellement annoncé comme le dernier membre du PICI en marge de la 33ème session ordinaire de la Conférence de l'UA, février 2020.



## Industrialisation

Les interventions de l'AUDA-NEPAD dans le domaine de l'industrialisation visent à contribuer à opérationnaliser et à accélérer le cadre du développement industriel accéléré de l'Union africaine pour l'Afrique (AIDA). L'Agence promeut l'industrialisation pour développer et accélérer la création de richesses nationales tout en créant des emplois et des opportunités d'entrepreneuriat pour les États membres. À cette fin, l'élaboration, l'amélioration et la mise en œuvre de normes, de standards et d'assurance qualité dans le secteur manufacturier constituent un point central.



**Pays:** Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Guinée équatoriale, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Tchad, Afrique du Sud, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Gambie, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

### Élaboration et mise en œuvre des politiques d'industrialisation dans les États membres de l'UA

En partenariat avec l'ONUDI, un soutien technique a été fourni à 33 États membres sur la manière de tirer parti des politiques d'industrialisation et de les aligner sur les initiatives visant à accélérer l'intégration régionale et continentale et le commerce intra-africain. Ce soutien a été fourni dans le cadre du programme de développement industriel accéléré pour l'Afrique (AIDA) et de la troisième décennie de développement industriel pour l'Afrique.

En outre, dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation africaine de normalisation (ARSO), des normes, des standards et des

mécanismes d'assurance qualité pour le secteur manufacturier ont été élaborés, en mettant l'accent sur

les PME. Par la suite, les capacités des CER et des États membres ont été renforcées afin d'entreprendre une évaluation détaillée de l'état de leur industrialisation - comme le montre le schéma ci-dessus.

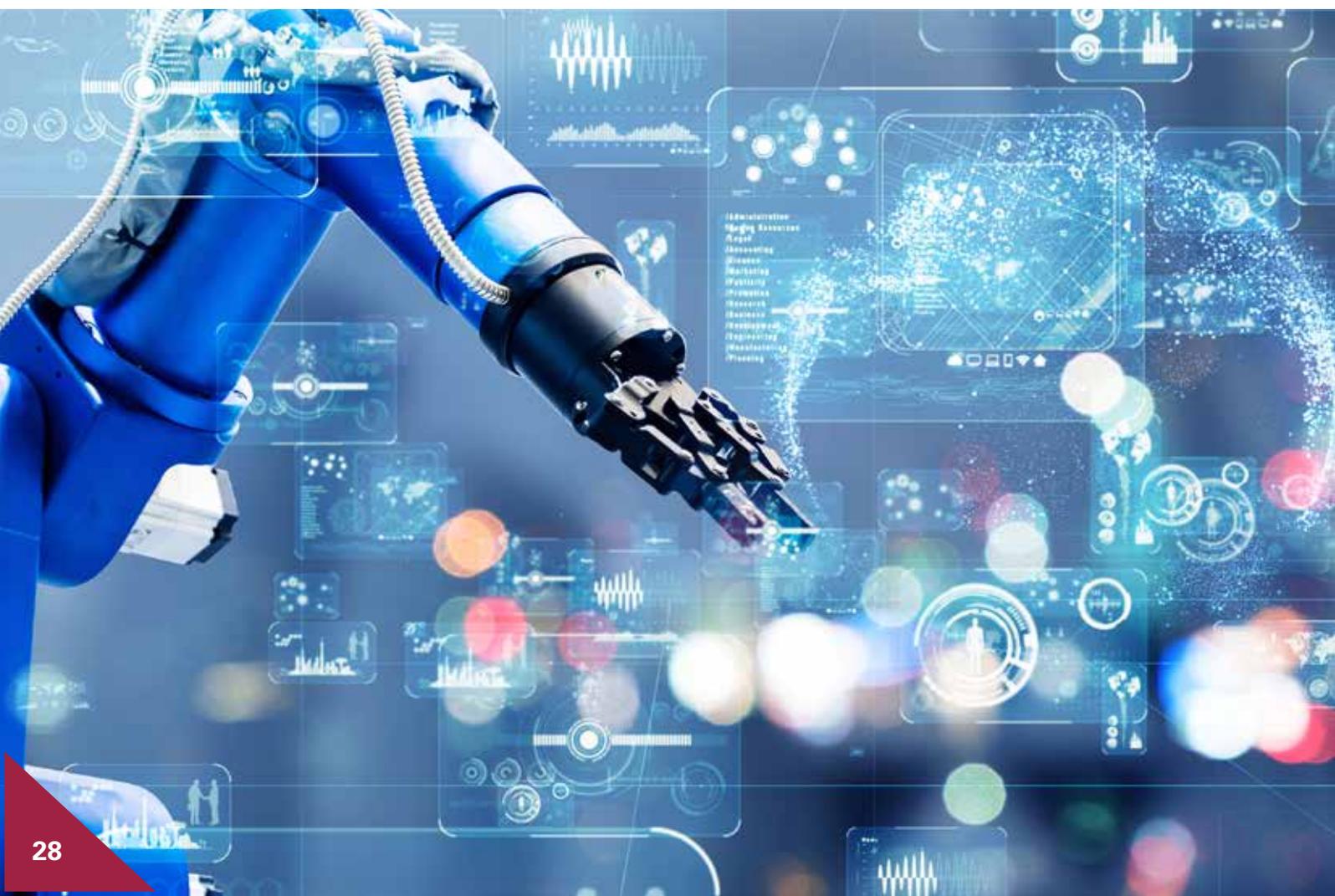
### Investissements dans l'industrialisation par le biais des programmes prioritaires

Une initiative intégrée pour l'irrigation et l'agro-industrie a été lancée en février 2020. Elle permettra d'irriguer au moins cinq (5) millions d'hectares de terres arables dans 16 États membres de l'Union africaine entre

2020 et 2030 et favorisera les partenariats public-privé tout au long de la chaîne de valeur des systèmes agricoles et alimentaires. Un soutien technique a été fourni pour identifier les priorités pour les programmes d'agro-industrie et d'irrigation spécifiques à chaque pays le long des chaînes de valeur régionales / transnationales.

Le processus d'élaboration d'un label écologique pour les secteurs de la pêche et de l'aquaculture au Kenya, au Nigeria, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe a commencé, en collaboration avec l'Organisation africaine de normalisation (ARSO). L'AUDA-NEPAD a continué à fournir une assistance technique aux pisciculteurs de ces pays afin qu'ils puissent procéder à des auto-évaluations pour le label écologique.

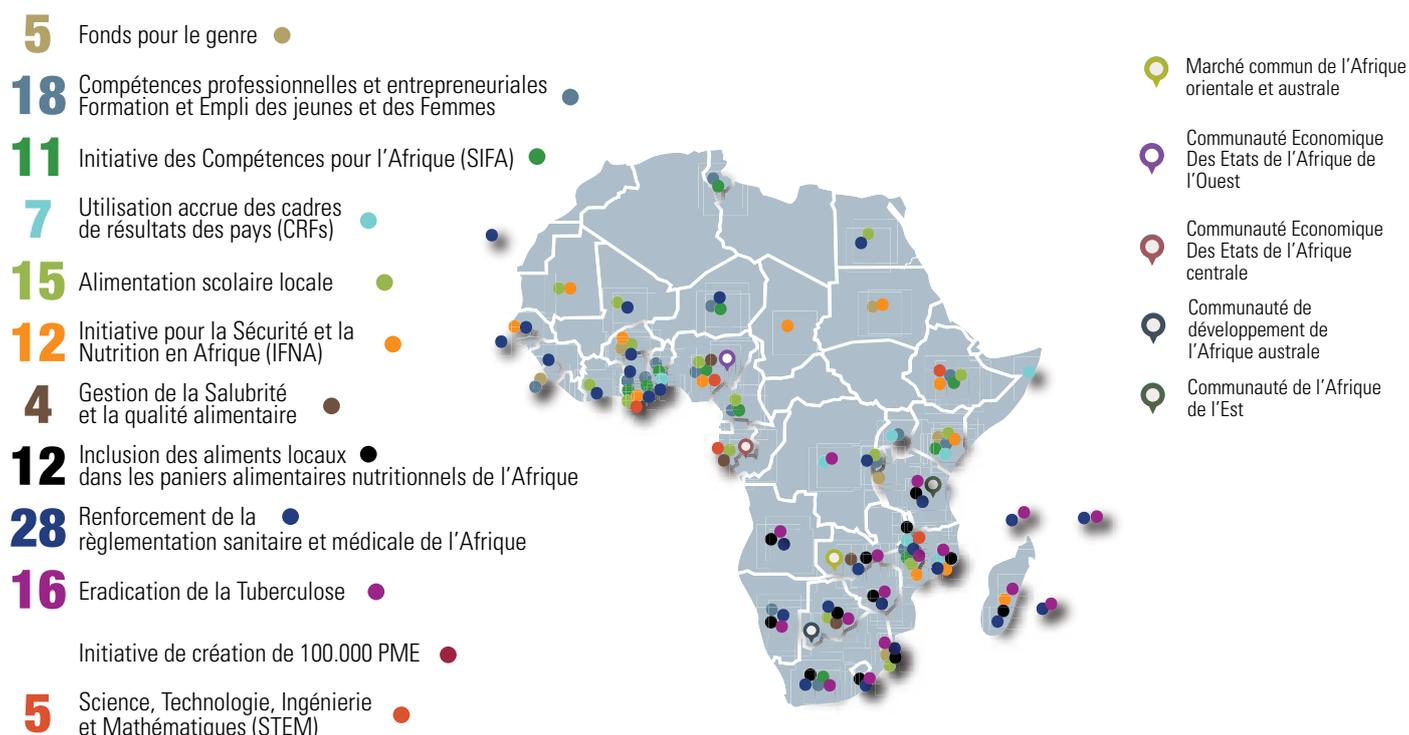
L'élaboration du plan de mise en œuvre de l'Académie des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de l'AUDA-NEPAD est en cours. L'objectif ultime de l'Académie est de fournir quatre grands mécanismes de soutien au renforcement des capacités des MPME, à savoir : i) la formation sur des sujets pertinents ; ii) l'accès aux outils numériques pour le développement des entreprises ; iii) des services de conseil adaptés ; et iv) la mise en réseau avec les parties prenantes concernées. Ceci permet aux MPME de surmonter les différents obstacles qui entravent leur croissance et leur survie.



## Développement humain et institutionnel

L'AUDA-NEPAD se concentrera sur quatre domaines d'intervention clés, à savoir, i) la création et le renforcement de l'efficacité et de la capacité d'exécution ; ii) la facilitation du développement de l'esprit d'entreprise et de l'emploi ; iii) la promotion de la santé, de la sécurité sociale et du bien-être au travail ; et iv) la mise en place et le renforcement de centres d'excellence nationaux, régionaux et continentaux en matière de développement des capacités humaines et institutionnelles.

Au cours de la période considérée, et inspirée en partie par la pandémie sanitaire mondiale, l'organisation a donné la priorité au renforcement des capacités des CER et des États membres de l'UA pour répondre aux effets socio-économiques de la Covid-19. L'Agence a consacré des efforts spécifiques dans des domaines précis, notamment la santé, le développement des compétences, l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



**Pays:** Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Tchad, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Egypte, Eswatini, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Lesotho, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, République Sahraouie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

## Santé

L'AUDA-NEPAD met en œuvre un ensemble intégré d'interventions visant à opérationnaliser la Stratégie de la santé en Afrique (AHS) et ses stratégies opérationnelles associées, qui comprennent le Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique (PMPA), la Stratégie de recherche et d'innovation en santé pour l'Afrique (HRISA), et l'Initiative d'harmonisation de la réglementation pharmaceutique en Afrique (AMRH). Les principaux faits saillants des

résultats obtenus grâce à ces programmes au cours de la période considérée sont les suivants:

### Stratégie de la santé en Afrique (AHS), initiative AMRH et PMPA

L'AUDA-NEPAD a soutenu l'opérationnalisation de l'Agence africaine des médicaments et de la loi type de l'UA en mettant en place des cadres continentaux et régionaux pour la réglementation et l'approbation des essais cliniques, des médicaments et des produits,

entre autres. En outre, l'organisation a soutenu l'élaboration de lignes directrices pour dix essais cliniques et de lignes directrices supplémentaires pour l'achat et les dons de produits médicaux. En outre, des lignes directrices ont été élaborées et diffusées pour l'approbation des diagnostics in vitro et des dispositifs médicaux. La période considérée a également vu la mise en place du système de gestion des informations réglementaires.

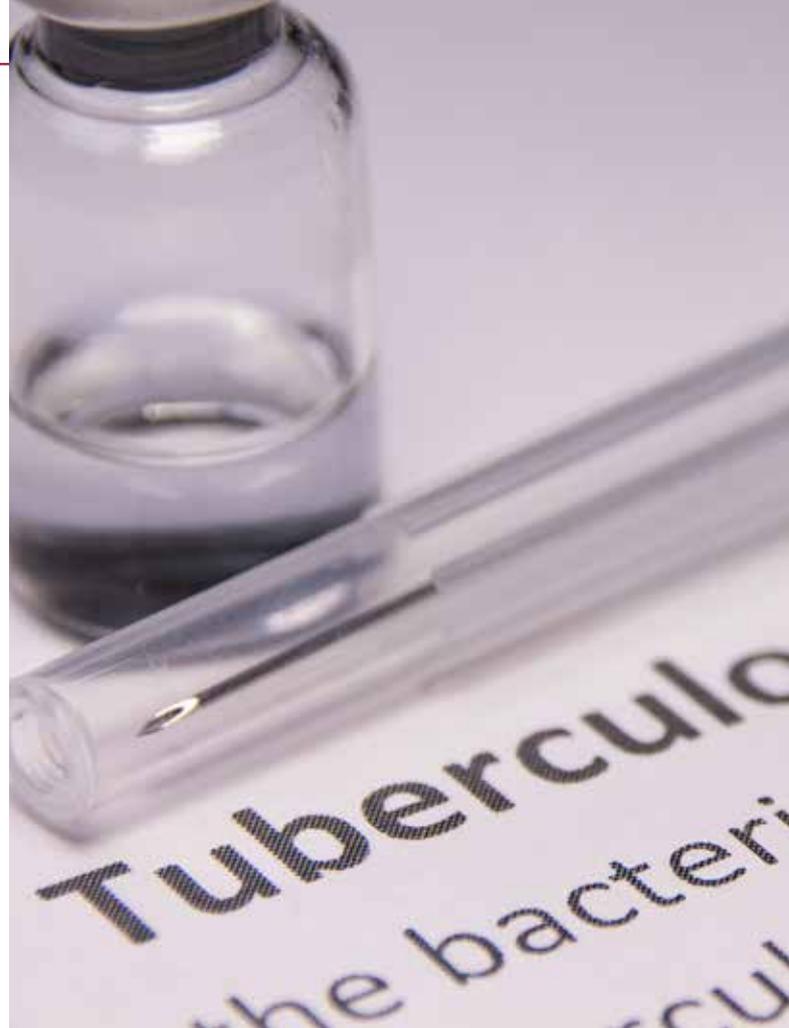
Au niveau national, l'organisation continue à soutenir la domestication de la loi type de l'UA pour la réglementation des médicaments africains. À cette fin, quatre pays, à savoir les Comores, Madagascar, la Namibie et les Seychelles, ont reçu un soutien pour la domestication de la loi type de l'UA, en plus des 14 premiers pays qui ont domestiqué la loi cadre de l'UA. Cela s'ajoute aux 14 premiers pays qui ont adopté la loi type de l'UA.

### Stratégie de la santé en Afrique (AHS); Cadre catalytique de l'UA pour mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme d'ici 2030

Dans le cadre d'une initiative de collaboration, l'AUDA-NEPAD, en partenariat avec l'ECSA-HC et la Banque mondiale, soutient la région de l'Afrique australe pour lutter contre la tuberculose et les maladies pulmonaires professionnelles chez les mineurs, les anciens mineurs et les communautés minières. Au cours de la période considérée, 26 médecins et radiologues au total ont été formés au diagnostic des maladies pulmonaires professionnelles en Afrique du Sud et en Zambie. En outre, le Lesotho et la Zambie se sont lancés dans le déploiement des systèmes nationaux d'information sur la santé et la sécurité au travail.

### Gestion du Vecteur Intégré

En partenariat avec l'Organisation de la santé de l'Afrique de l'Ouest, avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates et de la Good Venture Foundation (GVF - Open Philanthropy), un système de réglementation régional harmonisé (Gestion du vecteur intégré) a été mis en place pour lutter contre les maladies à transmission vectorielle en utilisant le paludisme comme maladie pionnière et la



transmission génétique comme technologie pionnière. Ce système comporte, entre autres, un ensemble de directives harmonisées et d'autres outils réglementaires pour réguler le contrôle des vecteurs et orienter les efforts visant à endiguer les maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme et la dengue.

### PMPA, Stratégie de recherche et d'innovation en santé pour l'Afrique (HRISA)

Dans le cadre du processus de mise en œuvre du PMPA, l'AUDA-NEPAD a organisé une série de webinaires pour analyser et diffuser les bonnes pratiques qui peuvent être adoptées pour accroître la production locale de produits pharmaceutiques, en particulier avec l'apparition de la pandémie de la Covid-19. Grâce à ces plates-formes, plus de 600 représentants d'organisations du secteur privé et d'OSC, des universitaires et des décideurs ont acquis des connaissances sur l'accès au financement, le transfert de technologie, les systèmes réglementaires, l'accès aux marchés, y compris la ZLECAf, les achats et la chaîne d'approvisionnement. Une base de données des principaux partenaires et parties prenantes a également été créée.

De même, grâce à un processus inclusif et consultatif avec les parties prenantes, une plate-forme continentale numérique pour l'achat et la fourniture de produits pharmaceutiques en Afrique au profit des fabricants locaux a été créée. En outre, des activités sur la mise en œuvre du PMPA se sont tenues avec l'Union du Maghreb arabe (UMA). De même, l'AUDA-NEPAD travaille avec les CER et les États membres de l'UA pour mettre en œuvre le cadre de suivi, de contrôle et de notification de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la distribution des médicaments. Ce soutien comprend également l'opérationnalisation des Procédures opérationnelles Standards (SOP) et permet le fonctionnement continu de onze centres réglementaires d'excellence.

## Education

Le soutien de l'AUDA-NEPAD au secteur de l'éducation est fourni en partie en promouvant l'intégration des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) ainsi qu'en faisant progresser la recherche et l'innovation. À cette fin, des programmes éducatifs STEM ont été lancés dans cinq pays. L'AUDA-NEPAD étudie les possibilités d'aider les États membres de l'UA à mettre en place des mécanismes pour les programmes d'apprentissage à domicile et en ligne. Le manque d'infrastructures de communication nécessaires, en particulier dans les zones rurales, et la capacité de nombreux ménages vulnérables à s'offrir les équipements et les services qui soutiennent le système d'apprentissage en ligne ont constitué un défi majeur.

## Développement des compétences

Grâce au programme ATVET, 12 États membres de l'Union africaine ont été aidés à intégrer l'EFTP dans leurs cadres nationaux de qualification. Plus de 30 collèges techniques agricoles dans quatre pays ont revu leurs programmes de formation afin d'intégrer la formation basée sur les compétences le long des chaînes de valeur - comme l'agro-alimentaire, l'horticulture, l'ananas, les

agrumes, l'aquaculture, le sésame, l'arachide et le riz - comme indiqué dans leurs PNIA respectifs.

Le programme Skills Initiative For Africa (SIFA) a été déployé dans huit pays, tandis qu'une facilité de financement destinée à soutenir les initiatives menées par les jeunes a été lancée dans cinq pays. Cinq projets d'investissement pour le développement des compétences des jeunes ont été identifiés en Afrique du Sud, au Cameroun, au Kenya, au Nigeria et en Tunisie, chaque projet devant recevoir en moyenne 1,2 million d'euros. Les États membres de l'UA continuent d'accéder à des informations, notamment sur les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les réussites, par l'intermédiaire du portail des compétences africaines pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes (ASPYEE).

Quinze États membres de l'UA ont reçu un soutien technique et financier pour la mise en œuvre de programmes d'autonomisation des jeunes, principalement par le biais des programmes de formation technique agricole à la vocation et à l'entrepreneuriat (ATVET) et de l'Initiative pour les compétences en Afrique (SIFA). En outre, l'AUDA-NEPAD soutient quatre pays, à savoir: le Bénin, le Cameroun, le Malawi et le Niger à mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes en milieu rural. En conséquence, un plan directeur destiné à guider la conception et la mise en œuvre des politiques de développement rural en Afrique a été élaboré.



## Intégration de la dimension genre et autonomisation des femmes

Le programme du Fonds NEPAD/Espagne (FNE), financé par le gouvernement espagnol, a été mis en œuvre de 2007 à 2016 et a bénéficié d'une prolongation sans incidence financière, jusqu'en 2020. Le Fonds a été délégué au NEPAD, par le biais d'un Mémoire d'Entente entre l'AUDA-NEPAD et le ministère espagnol des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération (MAUC) - et son agence de coopération AECID. L'objectif du Fonds NEPAD/Espagne (FNE) était de promouvoir l'égalité entre les genres et d'accroître les capacités et l'autonomie des femmes africaines.

Le fonds a apporté un soutien aux communautés économiques régionales, aux institutions gouvernementales, aux organisations de la société civile (OSC) et aux groupes communautaires en se concentrant principalement sur : le renforcement des rôles réels et potentiels des femmes dans le processus de développement national par le biais d'activités productives et sociales ; la facilitation de l'accès des femmes aux ressources productives, et aux services et avantages sociaux et économiques ; la réduction des contraintes sociales, juridiques et économiques pour que les femmes participent efficacement à des programmes productifs et autres programmes axés sur le développement ; et l'amélioration de l'efficacité des institutions chargées de favoriser la participation sociale, politique et économique des femmes.

Un total de 20 millions d'euros a été déboursé par le gouvernement espagnol pour le fonds et celui-ci a soutenu 79 projets régionaux et nationaux spécifiques, dont deux incubateurs d'entreprises, dans 38 pays africains. Plus précisément, 46 projets ont été approuvés lors du premier appel à propositions de 2007 à 2010 et 31 projets lors du second appel à partir de 2011. Le programme a été l'un des programmes phares de l'AUDA-NEPAD au cours de la dernière décennie et a obtenu des résultats significatifs en matière de réformes politiques et juridiques, de participation des femmes dans les sphères politiques et économiques, et de développement de l'esprit d'entreprise et des affaires, entre autres.

Plus de 1,2 million de femmes ont bénéficié directement du FNE, dont la majorité avaient moins de 35 ans, ce qui indique que les jeunes ont également beaucoup profité du programme. Parmi les principaux résultats et réussites ayant été documentés par le biais d'un ensemble d'enseignements et d'une évaluation en 2017 et 2019, il y a respectivement:

### La domestication de la politique continentale et régionale et des cadres juridiques

Le programme FNE a aidé 16 pays africains à intégrer et à mettre en œuvre le protocole de l'Union africaine sur les droits des femmes. Parmi les États membres de l'UA qui ont ratifié le protocole avec le soutien du projet figurent la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée-Bissau et le Zimbabwe. En outre, 92 organisations de la société civile, organisations

de base et plateformes de femmes ont bénéficié d'un soutien au renforcement des capacités pour forger une sensibilisation sur les questions de genre et la constitution d'une masse critique de partisans de l'agenda du genre en vue du suivi et de la reddition des comptes quant à la mise en œuvre des politiques et cadres régionaux et internationaux pour l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et les droits des femmes dans le cadre de l'agenda plus large des droits humains.

Grâce aux activités susmentionnées, plus de 800 000 chefs de communauté, pour la plupart des femmes, ont été formées pour mettre en évidence les questions de genre et les droits des femmes, ce qui a permis de créer des centres d'excellence pour la mise en œuvre du protocole de la SADC, d'augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction au niveau des gouvernements locaux et de créer des réseaux de protection du genre (GPN) en Namibie et au Nigeria. Les GPN ont été créés pour contrôler la reddition des comptes en matière d'égalité des genres et de prestation de services aux femmes. Au Kenya, au Sénégal et en Ouganda, entre autres pays, le programme a soutenu la révision de la politique foncière et des cadres juridiques afin d'intégrer des dispositions progressistes pour accroître l'accès des femmes à la terre.

**Le Centre pour la terre, l'économie et les droits des femmes (CLEAR) a créé un centre d'excellence pour traiter de la justice sociale et économique au Kenya et en Ouganda. L'organisation a participé à diverses réunions nationales sur le genre dans le cadre de la révision de la politique foncière nationale du Kenya. L'organisation a fait pression pour la promulgation d'une politique foncière nationale qui assure la promotion d'une allocation et d'une utilisation durables et équitables des terres. Cela a abouti à l'approbation par le gouvernement de la loi foncière de 2012, de la loi sur l'enregistrement des terres et de la loi sur la Commission nationale des terres avec des dispositions progressistes en matière de genre.**

**Au Sénégal, le programme a travaillé avec le gouvernement du Sénégal et ENDA PRONAT pour garantir un meilleur accès à la terre pour les femmes vivant dans les zones rurales et pour renforcer leur demande de réforme de la gestion coutumière des terres. Le projet a utilisé diverses techniques pour sensibiliser et faciliter le plaidoyer, notamment des ateliers, des expositions itinérantes et des émissions de radio. Des formations de développement des compétences en matière de gestion des terres, de techniques de production agricole et de questions juridiques liées à l'enregistrement et à la direction d'organisations ont également été effectuées, bénéficiant à au moins 4 000 personnes. Ces interventions ont conduit à une prise en compte accrue par les conseils communaux des demandes de terres par les femmes. De nombreux chefs de village soutiennent les groupes de femmes et leur octroient des parcelles de terre et les imams organisent des séances de sensibilisation, à travers leurs sermons, sur la part de la propriété foncière qui revient aux femmes.**

Le FNE a également permis la création d'associations et de réseaux de femmes visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et à plaider en faveur de la réforme des lois et des politiques destinées à garantir l'égalité entre les genres. Grâce à la Fondation pour le développement communautaire (FDC), l'Institut du Cap-Vert pour l'égalité et l'équité entre les genres, le Graça Machel Trust et à d'autres organisations, des organisations nationales en réseau pour traiter des questions relatives aux femmes ont été créées en Angola, au Cap-Vert, en RDC, en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique, en Tanzanie, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe.

## **Violence fondée sur le genre et autres services sociaux**

Le programme FNE a également aidé les gouvernements et les OSC à mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation, de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et, ce faisant, à soutenir plus de 11 000 survivantes de la VBG. Parmi les interventions notables, le soutien financier et le renforcement des capacités des ministères responsables de l'égalité des genres en Angola, au Liberia, au Cap-Vert et au Malawi. Cela a conduit à la construction et à l'opérationnalisation de six (6) maisons d'accueil pour les victimes de la VBG au Liberia et à l'organisation de campagnes rassemblant plus de 250 jeunes hommes portant un ruban blanc pour sensibiliser la population à la VBG au niveau national au Cap-Vert. En outre, les forces de sécurité et juridiques du Cap-Vert ont été mobilisées pour atténuer les cas de VBG, tandis qu'un fonds a été mis en place au

Malawi pour fournir un soutien juridique aux filles victimes de viols en milieu scolaire.

Par ailleurs, grâce aux activités du programme, des activités de sensibilisation et de prévention en matière de santé reproductive et de VIH ont été mises en œuvre, touchant près de 55 000 personnes. Plus spécifiquement, le projet a également soutenu la mise en place de diverses initiatives d'infrastructure telles que la rénovation d'une salle d'opérations au Niger et la fourniture d'équipements spécialisés pour traiter les fistules obstétricales, ainsi que de quatre maternités de district au Mali. Le programme a également encouragé l'éducation des filles dans 23 pays africains : par exemple, 1 100 filles qui avaient auparavant abandonné l'école ont été réinscrites pour terminer leurs études, soutenues par un réseau de 51 mentors ; 2 foyers ont été construits et équipés au Malawi pour les filles suivant une formation professionnelle.

**Le Conseil médical de la recherche en Afrique du Sud (SAMRC) a reçu un soutien technique et financier du programme FNE pour développer et mettre en œuvre des techniques de participation communautaire visant à réduire la VBG contre les jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans à Mbekweni, Le Cap. Au moins 100 jeunes femmes et 30 hommes ont été recrutés dans le cadre de ce projet qui a également mis en place 6 groupes d'action communautaire. Les groupes d'action communautaire ont élaboré des plans d'action basés sur des événements et ont créé un forum sur le genre et le développement. Une évaluation entreprise à la fin du projet a indiqué que le projet a permis d'obtenir un changement significatif des attitudes et des perceptions concernant la VBG à Mbekweni.**

## **Autonomisation des femmes**

Le programme FNE a directement bénéficié à plus de 530 000 femmes et jeunes dans au moins 27 États membres de l'UA, à travers une formation commerciale et professionnelle, l'augmentation des activités économiques et de la productivité agricole, et l'amélioration de l'accès au marché par la création de programmes d'incubation d'entreprises et de certification de produits.

Au moins 190 000 femmes ont bénéficié directement d'une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion d'entreprise, comme l'accès aux infrastructures économiques, aux équipements de production et de traitement et aux services et équipements de technologie de l'information et de la communication. En ce qui concerne l'accès aux infrastructures encourageant le développement personnel, certains projets notables ont permis de mettre en place des systèmes d'irrigation solaire, des banques de semences, des abris de marché et des marchés transfrontaliers pour stimuler le commerce.

**Un projet axé sur la chaîne de valeur a été mis en œuvre avec succès au Sénégal. En août 2008, il a permis la mise en place de la PANALE, une plateforme nationale ayant pour mission de renforcer les compétences techniques des femmes dans le sous-secteur des céréales. Cela s'est fait à travers la chaîne de valeur de commercialisation et de distribution qui achète essentiellement la production de ses membres (désormais des femmes compétentes et habilitées) et s'occupe de l'emballage et de la vente éventuelle des produits. PANALE comprend aujourd'hui une cinquantaine de petites entreprises agro-industrielles détenues et gérées par des femmes et dont plus de 2500 femmes bénéficient directement. PANALE est une véritable démonstration de durabilité car elle s'est étendue à d'autres produits alimentaires (par exemple, les fruits et légumes) et à l'artisanat, même après la clôture des initiatives soutenues par le FNE.**

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux ressources productives, 391 coopératives au total ont été créées au profit d'au moins 27 000 femmes, afin d'améliorer l'accès aux services de vulgarisation, aux technologies et au financement pour des moyens de subsistance partagés et une croissance économique nationale durable. En outre, des programmes de micro-crédit ont été mis en place dans 18 États membres de l'UA, certains en partenariat avec le secteur privé, comme le partenariat avec la Banque SOL en Angola. Les services bancaires mobiles ont permis d'accéder à des services de micro-financement dans les régions les plus reculées, comme en Gambie. Plus de 125 000 femmes ont eu accès à des ressources financières grâce à des micro-crédits et à des formations en matière d'entrepreneuriat et de gestion d'entreprise. Le fonds a également soutenu la création de PME et l'établissement de liens entre les institutions de prêt formelles et les femmes principalement impliquées dans le commerce informel. En outre, au moins 140 000 emplois et opportunités d'emploi indépendant ont été créés, principalement pour les femmes et les jeunes. L'AUDA-NEPAD a également travaillé en étroite collaboration avec deux communautés économiques régionales (CER), la CEDEAO et le COMESA, pour encourager l'institution d'un environnement favorable aux femmes entrepreneurs et le mentorat des jeunes femmes qui se lancent dans les affaires par l'intermédiaire des centres incubateurs d'entreprises pour les femmes d'affaires africaines (BIAWE). Trois (3) centres BIAWE axés sur le textile, la transformation du poulet et la boulangerie, respectivement au Burundi, à Eswatini et au Kenya, ont été créés et opérationnalisés.

**Le Graça Machel Trust (GMT) s'est concentré sur la promotion économique des femmes au Mozambique, au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie, jouant un rôle de premier plan dans le renforcement, la création et l'opérationnalisation des réseaux nationaux de femmes d'affaires africaines (NABW). Ces réseaux aident les femmes à gérer leurs entreprises, en renforçant les droits des femmes, plaidant pour des opportunités et augmentant l'accès aux ressources des services.**

Bien que les centres BIAWE n'aient été créés qu'en 2020, des résultats significatifs ont déjà été obtenus, et l'on s'attend à ce que d'autres résultats encore plus transformationnels soient obtenus à l'avenir. Par exemple, au centre BIAWE du Burkina Faso, vingt (20) femmes entrepreneurs ont été identifiées pour faire incuber leur entreprise et ont également reçu les formations de compétences nécessaires. Quatre (4) femmes ont réussi à accéder à des fonds par le biais du fonds de garantie établi et ont reçu plus de 42 000 dollars US. Un autre groupe de femmes a réussi à remplir les conditions requises et a reçu plus de 45 000 dollars au total. En outre, trois (3)

femmes entrepreneurs du même centre ont été sélectionnées par des partenaires techniques et financiers dans le cadre d'un concours de plan d'affaires organisé par la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) et ont reçu des fonds pour le développement de leurs entreprises.

Le programme a également soutenu l'intégration régionale en aidant les femmes impliquées dans le commerce transfrontalier informel avec la construction de marchés transfrontaliers régionaux au Burundi, au Rwanda et en RDC, y compris la sensibilisation des fonctionnaires de police et des douanes le long de la route du poisson entre le Burkina Faso et le Mali. Deux (2) fédérations et 10 associations ont été créées pour soutenir les femmes travaillant dans le commerce informel.

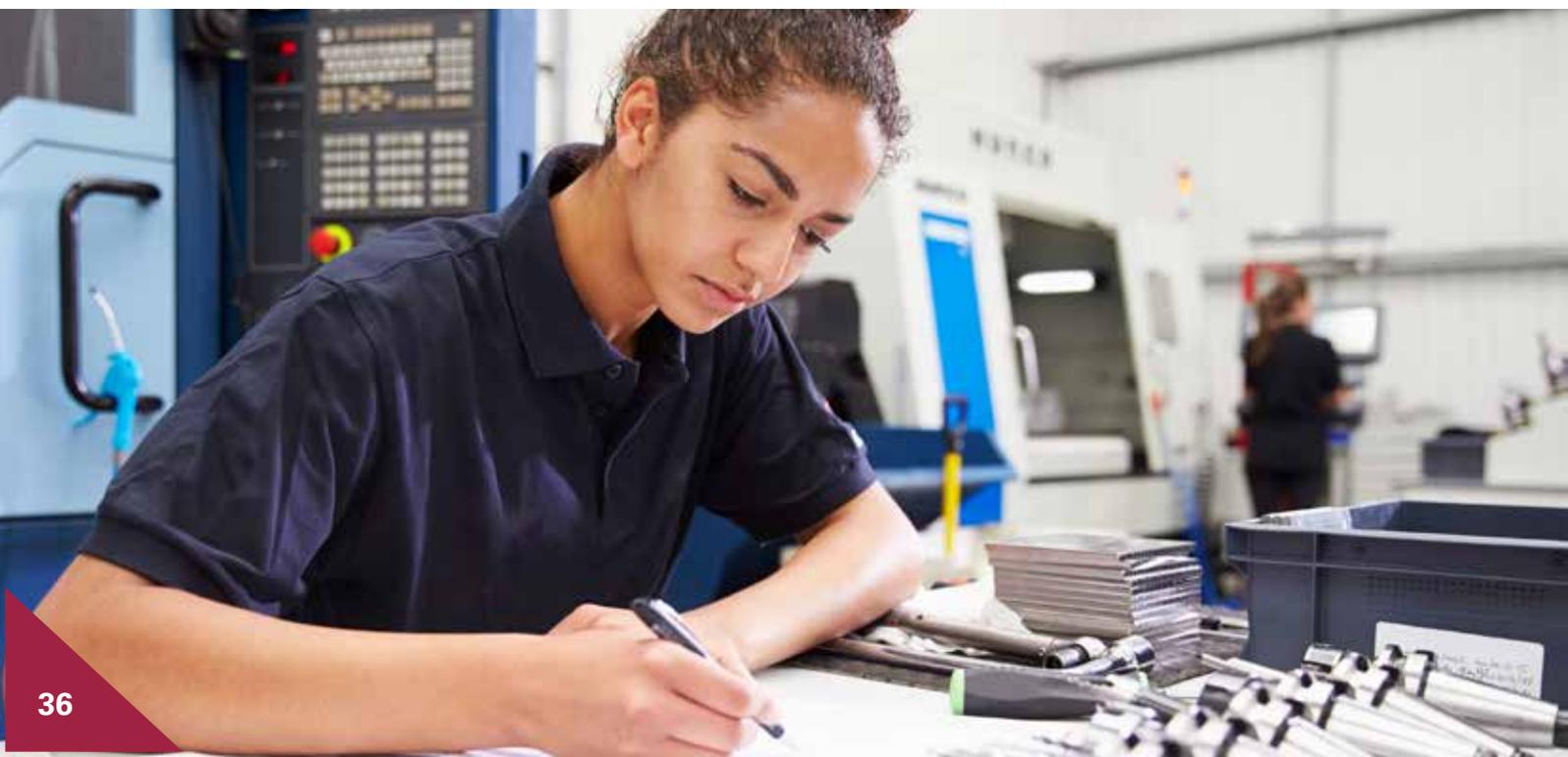
Le programme a également intégré des pratiques de production écologiquement durables, telles que la formation de plus de 7 000 femmes à la domestication et à la commercialisation de l'Eru - un aliment de base au Cameroun et dans les pays voisins, le reboisement du parc national des gorilles au Rwanda, ainsi que l'écotourisme, l'art et l'artisanat.

### Principaux enseignements clés tirés

- L'évaluation a noté que les pays africains, et non les donateurs internationaux, doivent être la principale source de ressources dans la poursuite de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. L'AUDA-NEPAD doit établir des mécanismes tels que ceux utilisés dans les stratégies de réduction

de la pauvreté pour soutenir l'identification des stratégies, le ciblage, les calendriers et les ressources allouées. Les enseignements suivants doivent venir renforcer ces mécanismes.

- Nécessité de mettre en place des programmes similaires pour inclure délibérément les groupes de femmes autochtones comme cibles de l'aide au développement et de l'autonomisation socio-économique en tirant les leçons des stratégies de la BAfD, de la Cour africaine et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).
- Utilisation de réseaux d'organisations de représentation des femmes qui sont considérées pour toutes les parties concernées, y compris les participantes elles-mêmes et les autorités, comme les représentants légitimes des femmes. L'évaluation a indiqué que diverses subventions mises en œuvre par l'intermédiaire d'organisations de représentation avaient des chances de réussir.
- Nécessité de poursuivre l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sous l'égide d'un cadre juridique, réglementaire et politique pour leur permettre de s'imposer et d'avoir une légitimité populaire. Ces cadres doivent également s'accompagner d'un mécanisme de conformité efficace, toutes les parties prenantes étant pleinement capables d'appliquer les lois, les règlements et les stratégies politiques.



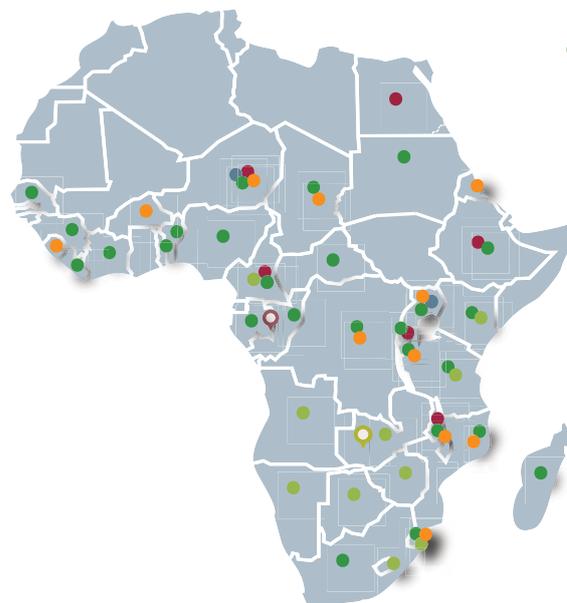
## Lien entre les systèmes alimentaires, l'environnement, la gestion des ressources naturelles et l'énergie durable

L'Agence encourage les interactions coordonnées entre les systèmes naturels, économiques et sociaux, en s'efforçant de favoriser l'intégration de la durabilité environnementale dans le cycle de développement. Les interventions de l'AUDA-NEPAD dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre de quatre programmes prioritaires, à savoir l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'environnement et les énergies renouvelables.

L'Agence, consciente de l'interrelation entre les défis et les solutions, applique une approche intégrée, en adoptant une participation multisectorielle et multipartite pour définir le champ d'action. L'accent est mis sur les outils et les pratiques spatio-territoriales comme moyen de promouvoir une approche de développement holistique et intégrée. L'Agence pilote des projets de systèmes alimentaires terre-énergie-eau-climat dans trois pays afin d'atteindre les objectifs suivants : croissance socio-économique en termes d'emplois et de génération de revenus ; renforcement de la résilience et de la capacité de production pour la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique ; et amélioration du bien-être humain.



- 6** Réponses au changement climatique ●
- 2** Gestion post-récolte ●
- 3** Gestion durable de la terre ●
- 3** Revue biennal du CAADP ●
- 12** Amélioration du système agricole ●
- 12** Energie renouvelable ●



- Marché commun de l'Afrique orientale et australe
- Communauté Economique Des Etats de l'Afrique centrale

**Pays :** Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, RDC, Égypte, Eswatini, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Afrique du Sud, Liberia, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigeria, Niger, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Togo, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

## Systèmes alimentaires et Autonomisation des communautés rurales

La population de l'Afrique compte actuellement environ 1,2 milliard de personnes, dont plus de 60 % vivent dans les zones rurales. L'économie rurale reste fortement dépendante de l'agriculture comme principale source d'emploi et de moyens de subsistance. Malgré le rôle central de l'agriculture dans l'ancrage des systèmes alimentaires et le soutien de la transformation de l'économie rurale, celle-ci est toujours confrontée à de nombreux défis, notamment la propriété des terres agricoles, le financement, les infrastructures, y compris les installations d'irrigation et de stockage, le transport et l'accès aux marchés.

Compte tenu de ce qui précède, l'Agence a continué, au cours de la période considérée, à donner la priorité à la transformation agricole, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en tant que facteurs importants pour promouvoir la transformation rurale et l'autonomisation des économies rurales.

## Développement de l'agriculture

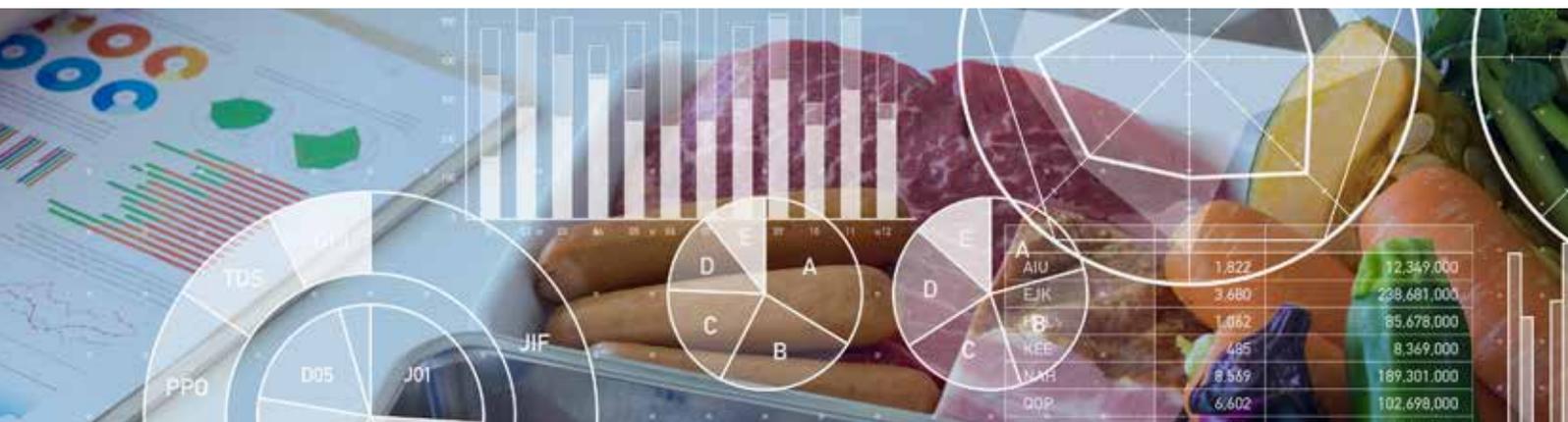
L'accent a été mis sur la mise en œuvre du plan de travail 2017- 2021 du plan détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) en vue d'accroître la production et la productivité agricoles. Des examens techniques indépendants des plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) de sept pays ont été commandés. En outre, le compendium des connaissances de Malabo, qui présente les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre des interventions du PDDAA, a été traduit dans d'autres langues de l'UA. Ces leçons seront utiles pour guider les États membres de l'UA afin d'améliorer la résilience du secteur agricole pendant et après la pandémie de la Covid-19.

Le deuxième rapport d'examen biennal a été finalisé et lancé en marge du 33ème sommet de l'UA en février 2020. L'AUDA-NEPAD a fourni un soutien financier et technique aux États membres pendant le processus de production du rapport d'examen biennal. L'examen biennal contribue à la transformation de l'agriculture africaine en guidant la planification et la prise de décision des États membres.

Un soutien technique et financier a été fourni à sept États membres de l'UA pour entreprendre des examens techniques indépendants des PNIA nouvellement développés. L'élaboration des PNIA de deuxième génération est une étape clé de la domestication des déclarations de Maputo et de Malabo sur l'agriculture.

Tirant parti des investissements du secteur privé pour faire progresser le développement agricole, le cadre national du partenariat pour l'agro-industrie Grow Africa (CAP-F) a été déployé, en particulier dans les chaînes de valeur agricoles. Le CAP-F a été intégré dans le processus de révision et d'élaboration des PNIA de deuxième génération. Par la suite, des investissements ont été réalisés et des initiatives agro-industrielles ont été mises en œuvre tout au long de la chaîne de valeur agricole, en fonction des priorités nationales reflétées dans les PNIA. En outre, des plateformes de la chaîne de valeur ont été établies, notamment la plateforme des acteurs de l'industrie du riz en Côte d'Ivoire, la plateforme de l'industrie du secteur du manioc au Ghana et au Nigeria, la plateforme de l'industrie secteur de l'ananas au Bénin, la plateforme du secteur de la pomme de terre au Kenya, la plateforme du secteur de l'horticulture au Rwanda et la plateforme du secteur du maïs au Malawi.

Une étude qualitative rapide sur les criquets pèlerins a été entreprise en collaboration avec l'IGAD et la CEN-SAD. Par la suite, l'Agence a entrepris de fournir un soutien technique aux CER et aux États membres dans les régions touchées par les criquets pèlerins afin de mettre en œuvre les recommandations de l'étude.



## Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Grâce au partenariat avec l'IFNA, la JICA et Scaling Up Nutrition (SUN), l'AUDA-NEPAD développe les capacités des EM par un ensemble d'interventions intégrées qui comprennent le programme d'alimentation scolaire local, des systèmes efficaces de contrôle de la sécurité alimentaire et la promotion de l'allaitement maternel et de l'inclusion des aliments locaux dans les paniers alimentaires nutritifs de l'Afrique. Ces interventions sont mises en œuvre dans 26 États membres de l'Union africaine. Au cours de la période de référence, l'accent a été mis sur la diffusion du manuel d'alimentation scolaire locale dans les États membres. En

outre, un soutien technique a été fourni au Nigeria, au Ghana, au Burkina Faso et au Botswana, tandis que la Mauritanie, l'Éthiopie et le Kenya ont reçu un soutien financier.

Une série de publications sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition a été élaborée et diffusée principalement par le biais de webinaires. Ces informations sont utilisées par les États membres de l'UA pour élaborer des stratégies d'atténuation des risques actuels et futurs pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. S'appuyant sur les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce aux programmes d'alimentation scolaire, l'AUDA-NEPAD, en collaboration avec d'autres partenaires tels

que l'IFNA et Scale Up Nutrition (SUN), a également déployé un outil de réponse rapide pour permettre à cinq États membres de l'UA de fournir aux écoles des colis alimentaires pour l'alimentation scolaire et des activités WASH.

Un soutien a été fourni aux États membres pour accélérer le déploiement de leurs programmes nationaux de filets de sécurité alimentaire et la protection sociale des communautés vulnérables. L'Agence encourage également le déploiement de systèmes solaires photovoltaïques dans 11 pays afin d'accroître l'accès à l'eau et à l'assainissement et aux technologies agricoles intelligentes pour le climat, dans le but d'améliorer la production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux. En outre, des analyses de vulnérabilité et des rapports de données hebdomadaires ont été fournis pour surveiller et modéliser les impacts de la COVID-19 et les mesures d'atténuation dans les États membres. En collaboration avec le WEF et le FIDA, l'AUDA- NEPAD a organisé une plateforme de dirigeants du secteur public et des entreprises pour promouvoir un ensemble critique coordonné dans les réponses sur la

COVID-19 et les systèmes alimentaires. Plus de 50 millions d'USD ont été alloués pour les 3 à 5 premiers mois, en se concentrant sur trois volets d'impact, à savoir: a) les Plateformes de données et d'information ; (b) le financement mixte ; et (c) la communication et le plaidoyer.

Dans le cadre du processus de mise en œuvre du cadre de pilotage du programme de transformation numérique en Afrique, l'AUDA-NEPAD a mis en place un portail en ligne sur la Covid-19 et la sécurité alimentaire, qui comporte également un tableau de bord. Le portail utilise des logiciels libres de données GIS, données multidimensionnelles sur la terre, l'eau, la géologie, les infrastructures, l'éducation et les groupements humains, entre autres - <https://geospatial.nepad.org/portal/apps/MapSeries/index>.

## Mécanismes de réglementation de la biosécurité

Le Réseau africain d'expertise en biosécurité (ABNE) a jusqu'à présent aidé la CEDEAO et 17 États membres de l'UA à élaborer et à mettre en œuvre des cadres juridiques et des lignes directrices en matière de réglementation de la biosécurité. L'aide fournie comprend



Mise en place de tableaux de bord du COVID-19 pour l'évaluation de base de l'état actuel de l'approvisionnement et de la sécurité alimentaires en Afrique. En outre, l'Agence entreprend une évaluation des impacts du COVID-19 aux niveaux national et sous-national en utilisant le modèle africain de vulnérabilité et de distribution spatiale



Un cadre d'action visant à intégrer les risques d'insécurité alimentaire aux plans de développement a été finalisé. Ce cadre sera utilisé pour améliorer les plans nationaux de lutte contre les catastrophes et de redressement



Élaboration de 10 propositions de projets visant à accélérer la sécurité alimentaire et les infrastructures rurales dans les pays



Mise à disposition d'une plateforme de partage des connaissances et d'un soutien aux EM et aux CER dans le domaine de la nutrition et des systèmes alimentaires et de la restauration des terres grâce à une série de webinaires



Développement de la réponse AUDA-NEPAD au COVID-19 et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui comprend le plan d'urgence sur la réponse FNS au COVID-19 (déploiement de nourriture dans 6 États membres souffrant le plus de l'insécurité alimentaire)



Développement de l'outil d'intégration de la gouvernance foncière achevé. Création de bureaux nationaux d'assistance à la gouvernance foncière dans 10 États membres

également la mise en place d'un mécanisme de prise de décision concernant les demandes et les approbations de variétés de cultures génétiquement modifiées (GM), ainsi que la formulation et la mise en œuvre d'une politique de biosécurité. Au cours de la période de référence, un projet de lignes directrices de la CEDEAO en matière de biosécurité a été élaboré. Un soutien a également été fourni aux États membres pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées sur la modification du génome, en mettant l'accent sur les cultures génétiquement modifiées qui sont pertinentes pour l'Afrique. Dans le même ordre d'idées, le Centre d'excellence sur les ressources rurales et les systèmes alimentaires sera établi et opérationnalisé dans le cadre du programme ABNE.

## Énergie durable

L'Afrique, en particulier au sud du Sahara, a les taux d'accès à l'énergie les plus bas au monde. L'électricité n'atteint qu'environ la moitié de la population et l'énergie propre pour cuisiner n'est accessible qu'à un tiers

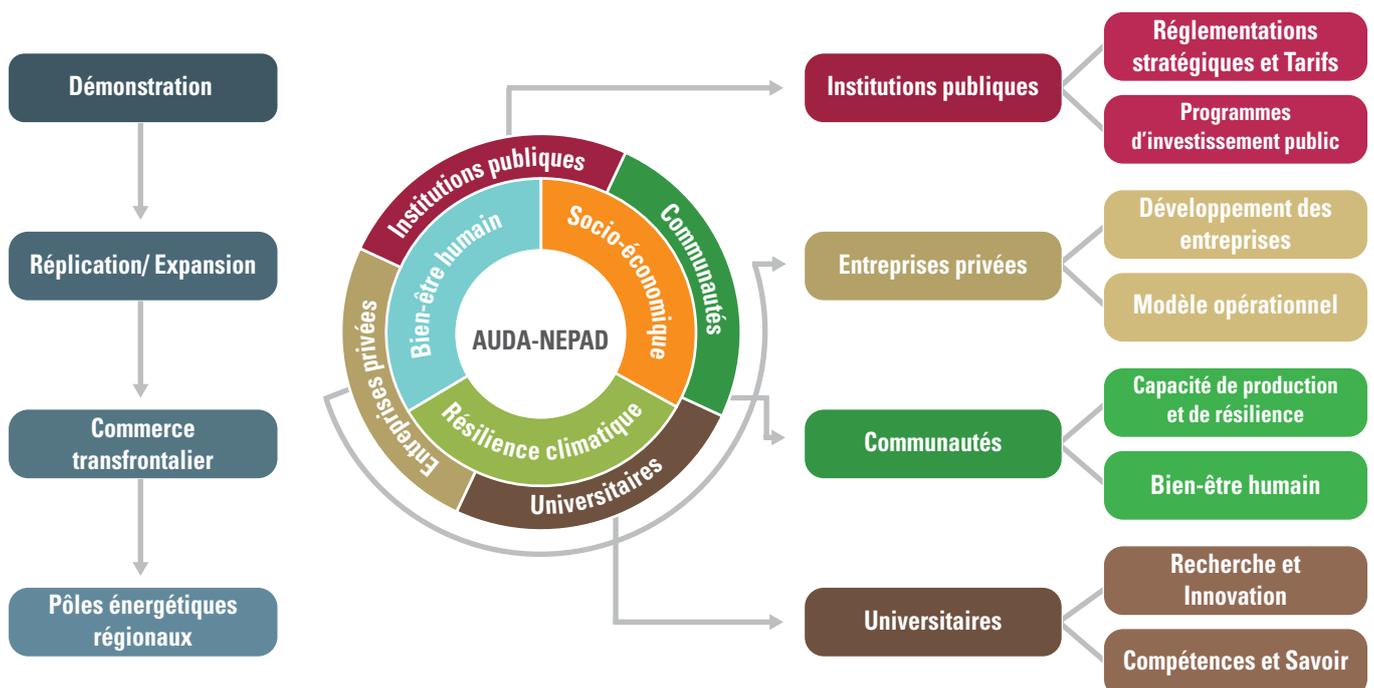
de la population. Treize pays du continent ont un taux d'accès inférieur à 25 %, contre un seul en Asie (Banque mondiale, 2018). Le manque d'accès à l'énergie est un obstacle majeur à la croissance économique et au développement durable. Cela s'inscrit dans un contexte de politiques énergétiques et de régimes d'investissement qui favorisent les énormes potentiels de transformation, par exemple dans les solutions solaires hors réseau et les mini-réseaux pour fournir une énergie propre et promouvoir l'application d'options de cuisson à l'énergie propre.

## Energie renouvelable

L'AUDA-NEPAD est consciente de la réalité que l'accès à l'électricité par les réseaux nationaux continuera à jouer un rôle majeur dans les solutions d'accès à l'énergie sur le continent.

À cet égard, l'Agence a encouragé l'application de solutions de mini-réseaux à l'aide d'un modèle intégré, qui a été déployé dans douze États membres de l'Union africaine faisant partie de la première vague, à savoir:

## Modèle Intégré (Public-Privé-Communautaire)



Schema 6 : Modèle intégré

Burkina Faso, Burundi, Tchad, République démocratique du Congo, Érythrée, Eswatini, Malawi, Mozambique, Niger, Sierra Leone, Ouganda et Zimbabwe. L'initiative vise à accroître l'accès à l'énergie dans les centres de soins de santé primaires, à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et à améliorer la productivité et la résilience alimentaires. Des équipes multipartites ont été créées dans chaque pays et chargées de coordonner la politique et les initiatives programmatiques en matière d'énergies renouvelables, notamment en identifiant les sites de projets et en élaborant des propositions de projets qui correspondent aux priorités nationales.

Le modèle intégré illustre l'approche par étapes et le rôle de chaque entité dans le partenariat :

### **Dispositions institutionnelles et de mise en œuvre**

Chaque pays a mis en place un comité de pilotage national avec un mandat spécifique présidé par le ministère de l'Énergie. L'AUDA-NEPAD a été chargé de fournir les services suivants : exploitation des partenariats et des alliances, passation de marchés et chaîne d'approvisionnement, services techniques et de conseil et développement des compétences et de l'esprit d'entreprise. En outre, l'AUDA-NEPAD a alloué des fonds de démarrage pour soutenir la mise en œuvre des projets de mini réseau.

Les sites du projet sont les suivants : Sierra Leone (communauté Njala), Niger (Torodi et Addaré), Burkina Faso (Basnéré, région de la commune de Kaya), Ouganda (île Nairambi dans le lac Victoria), Burundi (Kyonza, commune Bugabira, province Kirundo), Tchad (Linia), RDC (Bena Leka, province du Kasai), Érythrée (Barentu), Malawi (district de Kasungu, région centrale) et Mozambique (Matchedje, district de Sanga, province de Niassa) et Zimbabwe (source Soti, province de Masvingo).

À ce jour, des équipes techniques ont été constituées, composées de l'AUDA-NEPAD

et des comités de pilotage nationaux des pays. En outre, des spécifications techniques pour les projets en Sierra Leone, au Niger et au Zimbabwe ont été élaborées et l'interaction entre les prétendants et les soumissionnaires potentiels a été réalisée. L'évaluation technique des propositions a été achevée et les processus de passation des marchés sont en cours pour permettre le début des travaux au second semestre 2020. Dans le même ordre d'idées, un cabinet de conseil chargé d'examiner les politiques et les cadres réglementaires sur les énergies renouvelables dans cinq pays est en cours de mise place.

### **Résilience climatique stratégique, gestion de l'environnement et ressources naturelles**

Le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a montré que le climat mondial se réchauffe plus rapidement que ce qui avait été estimé auparavant. Il est également de plus en plus évident que le changement climatique va se poursuivre, à un rythme déterminé par les émissions passées, présentes et futures de gaz qui piègent la chaleur. Les effets du changement climatique sont étendus et importants, touchant l'agriculture, l'énergie, la santé, les écosystèmes terrestres et marins, les ressources en eau et certaines industries dans le monde entier et en particulier en Afrique.

Dans le cadre de cette priorité stratégique, les interventions de l'AUDA-NEPAD cibleront cinq domaines, à savoir : i) le changement climatique ; ii) la gestion durable des ressources naturelles et des industries extractives ; iii) la gestion des risques de catastrophes et de la relance ; iv) l'écotourisme ; et v) l'évaluation de l'impact environnemental et social et la gouvernance.

Au cours de la période de référence, l'AUDA-NEPAD a répondu aux besoins urgents exprimés par les États membres de l'UA pour concevoir des approches solides qui

permettront de faire face efficacement aux catastrophes liées à l'environnement. En conséquence, l'Agence a entrepris des interventions qui soutiennent la durabilité environnementale ; cette dernière est considérée comme un rouage important dans l'accélération de la transformation de l'Afrique ancrée sur des voies de développement durables et résilientes.

## Environnement

Guidée par l'objectif 7 du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, «biodiversité, conservation et gestion durable des ressources naturelles», l'Agence se concentre sur le développement des capacités des États membres de l'UA à mettre en œuvre les cadres mondiaux et les accords multilatéraux sur l'environnement. Il s'agit notamment de: la stratégie africaine sur la conservation de la flore et de la faune sauvages et le commerce illégal de la faune; la Grande Muraille Verte du Sahara et l'Initiative Sahel; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030; la stratégie contre la sécheresse au Sahel; Programmes du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique ; l'accord de Paris sur le changement climatique ; et les initiatives de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN). À cette fin, l'AUDA-NEPAD a accueilli la 31<sup>ème</sup> réunion du Bureau de l'AMCEN au cours de la période de référence.

L'AUDA-NEPAD a intégré des pratiques d'atténuation, d'adaptation et de gestion des risques au changement climatique dans le PDDAA et d'autres programmes qui favorisent la transformation rurale. Un cadre de gestion des risques climatiques et autres aléas a été établi, ouvrant la voie à une collaboration renforcée avec le Fonds vert pour le climat (FVC) afin de mettre à disposition des ressources financières pour l'intensification des initiatives.

Une boîte à outils pour l'intégration des questions de gouvernance foncière dans les processus de développement national

et régional a été élaborée. En outre, un géo-portail en ligne a été développé dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'application de systèmes TIC améliorés pour la gouvernance foncière. <https://geospatial.nepad.org/portal/apps/MapSeries/index>.

En outre, l'Agence a développé des modules de formation sur le soutien à la mise en œuvre des contributions nationales déterminées (CND) à l'usage des États membres. Ces modules prennent en considération le fait que la mise en œuvre réussie des CND dépend du développement de modèles solides et bancables qui répondent aux normes de mesure, de vérification et de rapport.





## Science, Technologie et Innovation

La science, la technologie et l'innovation (STI) connaissent actuellement une expansion et une adoption rapides, car elles transforment le mode de fonctionnement des institutions et des entreprises et redéfinissent les règles de l'excellence concurrentielle. L'application des STI, y compris une meilleure utilisation des données et l'adoption de nouvelles technologies, offre de nombreuses possibilités pour favoriser un développement transformateur en Afrique.

L'Agence se concentre sur six compétences clés, à savoir : i) les technologies existantes et émergentes ; ii) l'intelligence artificielle, l'apprentissage numérique et la gestion des données volumineuses ; iii) La recherche et les découvertes de pointe ; iv) l'éducation, la formation et la culture scientifique dans le domaine des STEM ; v) les centres d'excellence en science, technologie et innovation ; et vi) la prospective, la gouvernance, la réglementation et l'éthique. Le renforcement des capacités des États membres de l'UA et des CER constitue un thème central pour l'amélioration des compétences et des connaissances en matière de science, de technologie et d'innovation.

Au cours de la période considérée, l'AUDA-NEPAD a fourni un soutien pour faire progresser les interventions fondées sur la connaissance. À cette fin, l'Agence a mis l'accent sur la promotion des technologies émergentes et la création de centres d'excellence, points d'ancrage essentiels pour la génération, la collecte et le partage de nouvelles connaissances sur les progrès scientifiques et technologiques.

## Riposte de AUDA-NEPAD a la Covid-19

La pandémie de Covid-19 est sans précédent et, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la propagation de la maladie dans les États membres de l'Union africaine s'accélère. La nature étendue de ses effets sur tous les secteurs a eu de profonds impacts sanitaires et socio-économiques pour les États membres de l'UA. De nombreux pays ont connu une réduction significative de leurs activités économiques, une augmentation du chômage et d'autres effets d'entraînement qui peuvent avoir un impact négatif sur les trajectoires de croissance et de développement au niveau national, régional et continental. Les États membres de l'UA avaient déjà connu une réduction significative de leurs activités économiques, une augmentation du chômage et d'autres effets d'entraînement qui peuvent avoir un impact négatif sur les trajectoires de croissance et de développement au niveau national, régional et continental.

L'AUDA-NEPAD a démontré sa flexibilité et son adaptation à l'environnement dominant conformément à son livre blanc sur la réponse à la pandémie de Covid-19 publié en avril 2020. L'objectif principal de la réponse de l'organisation à la pandémie est le renforcement; i) des systèmes de santé, ii) des systèmes alimentaires, iii) du développement des compétences et l'emploi, iv) de l'éducation, et v) des systèmes nationaux de planification et de gestion des données et d'établissement de rapports.

L'AUDA-NEPAD a pris des mesures rapides visant à mettre fin à la pandémie et à favoriser la reprise de l'économie. Les réponses sont ciblées au niveau continental, régional, national et communautaire. L'AUDA-NEPAD travaille aussi directement avec le CDC Afrique pour fournir un soutien sur le terrain en utilisant son réseau, et pour coordonner des réunions et des formations. À cette fin, l'Agence a apporté une contribution financière directe de 1 million USD pour soutenir les actions du CDC Afrique. En outre, l'Agence a contribué à la mise en place du cadre de l'UA pour le renforcement de la résilience socio-économique post-Covid-19.



### Faits saillants des principaux résultats obtenus

**Systèmes de santé:** Grâce à l'initiative Smart Safety Surveillance (AU-3S), des lignes directrices pour l'harmonisation des exigences en matière de sécurité et de données pour les produits liés à la Covid-19 et autres produits prioritaires dans les États membres ont été élaborées et diffusées, y compris des lignes directrices pour l'enregistrement des essais cliniques, la sécurité de pré-approbation, l'autorisation de mise sur le marché et la sécurité post-approbation. L'AUDA-NEPAD a également développé et lancé un référentiel continental sécurisé pour améliorer l'agrégation et les analyses des données de sécurité des produits COVID-19 afin de générer des mesures réglementaires appropriées pour les régions de l'UA et les États membres en vue d'améliorer la sécurité des patients et des consommateurs africains. En outre, un projet de plan directeur de la politique de surveillance de la sécurité continentale a été élaboré et est en cours d'examen pour validation.

**Soutien aux réponses des pays en matière de santé :** Une plateforme d'apprentissage en ligne pour les travailleurs de la santé a été créée, qui a permis d'organiser une série de webinaires d'apprentissage et d'échange de connaissances sur les capacités pharmaceutiques/industrielles. En outre, les effets indésirables liés au traitement COVID-19 dans toute l'Afrique ont été regroupés, et un référentiel continental a été créé pour améliorer l'agrégation et l'analyse des données de sécurité sur la COVID-19, notamment.

Parallèlement, une plateforme continentale a été créée pour harmoniser les données de sécurité de la COVID-19 et d'autres données prioritaires et pour accélérer l'harmonisation des directives pour l'enregistrement des essais cliniques, la sécurité avant l'approbation, l'autorisation de mise sur le marché et la sécurité après l'approbation. Un soutien a été fourni aux États membres de l'UA pour améliorer leur système de santé publique dans leur riposte à la flambée de la COVID-19.

**Fabrication et chaîne d'approvisionnement (équipements de protection individuelle et produits médicaux) :** Soutien à la préparation du lancement du programme de respirateurs d'urgence en Afrique. En outre, des processus continentaux ont été mis en place pour accélérer l'examen des essais cliniques de vaccins et de médicaments. En conséquence, le processus d'examen des dispositifs médicaux et in vitro a été mené.

Un registre africain des fabricants et des fournisseurs de produits et de services médicaux a été élaboré et des accords commerciaux ont été conclus entre la demande (par les États membres) et les fabricants et fournisseurs. En outre, une expertise technique a été fournie pour une meilleure compréhension des fragilités et des faiblesses de la chaîne d'approvisionnement afin de s'assurer que la mise en œuvre de la ZLECAf prenne en compte ces questions.

**Soutien à l'éducation et à la formation des travailleurs de santé :** Un soutien financier a été fourni pour la formation des travailleurs de santé locaux, et des "Laboratoires de formation des travailleurs" et des "Équipes de réponse rapide" ont été créés en ligne. En outre, des webinaires ont été organisés sur la gestion et la prévention des cas et sur la santé et la sécurité au travail. Dans le même ordre d'idées, l'Agence, en collaboration avec l'UNESCO, a aidé les États membres à définir les exigences en matière d'enseignement à domicile pendant la COVID-19, en élaborant du matériel pédagogique pour faire face à la COVID-19.

En collaboration avec le Centre de contrôle des maladies de l'UA (AU-CDC), Econet et d'autres parties prenantes, un soutien technique et financier a été fourni qui a contribué à la mise en place d'une plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'un système de gestion de l'apprentissage en ligne sur les produits pharmaceutiques et manufacturiers. Ce soutien, qui comprend une base de données de ressources pharmaceutiques, a également permis de former plus de 2 000 personnes, notamment dans le domaine des soins de santé et des points d'entrée. En outre, des techniciens de laboratoire ont été formés dans au moins douze États membres de l'UA et des équipes d'intervention rapide déployées dans ces pays, avec le renfort des Jeunes volontaires de l'UA. Au Cap-Vert, un soutien consultatif a été fourni pour l'élaboration d'un plan de promotion économique post-pandémie qui intègre l'utilisation des TIC dans le domaine de la santé. De même, l'Agence a également fourni une assistance technique pour l'élaboration d'une politique de cybersanté au niveau continental.

**Sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNS):** La réponse de l'organisation a inclus une combinaison de stratégies à court et à long terme. En ce qui concerne les stratégies à court terme, l'organisation a collaboré avec l'African Risk Capacity (ARC) pour diffuser



des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, sur la vulnérabilité et les risques et les meilleures pratiques via un portail Web dédié comportant un tableau de bord. En collaboration avec l'IFNA, un plan d'urgence sur la sécurité alimentaire et la réponse à la vulnérabilité nutritionnelle à la Covid-19 a été mis en place, visant à promouvoir la sécurité alimentaire et l'alimentation scolaire. Le plan d'urgence a été déployé dans 6 pays (Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique et Nigéria).

L'AUDA-NEPAD a également développé et déployé un tableau de bord Covid-19 pour permettre aux États membres de l'UA d'accéder à des données spatiales en temps réel sur la pandémie pour l'élaboration de plans de gestion des risques efficaces et fondés sur des preuves. Dans le cadre de la réponse à long terme à un large éventail de risques, l'AUDA-NEPAD assure également la promotion d'un lien d'interventions multisectoriel climat-terre-énergie-eau et alimentation-durabilité (CLEWF), y compris l'agriculture intelligente pour le climat, au sein des États membres de l'UA.

#### **Soutien aux packages économiques et aux MPME :**

Un soutien consultatif politique a été offert aux États membres pour développer des services financiers et d'allégement fiscal limités dans le temps en réponse à l'épidémie de Covid-19. En outre, l'Agence a travaillé en étroite collaboration avec l'OIT pour aider les États membres de l'UA à protéger le marché du travail et a fourni des services de conseil politique pour soutenir les MPME pendant l'épidémie. Par ailleurs, les processus menant au déploiement de la plateforme 100 000 PME - une initiative lancée avec le groupe Ecobank et McKinsey, ont été accélérés.

Les États membres ont reçu un soutien pour établir des fonds socio-économiques et de secours afin de soutenir les entreprises et les personnes vulnérables pendant la COVID-19. L'Agence a également facilité l'accès des États membres aux informations, aux analyses et aux outils en soutenant leurs efforts pour identifier, adapter et rendre opérationnels des plans de relance économique appropriés afin d'atténuer les impacts de la COVID-19, ainsi que pour jeter les bases pertinentes de la reconstruction et de la croissance post-COVID-19.

### Développement des compétences et emploi:

Un appui technique a été fourni aux organes de l'UA, aux CER et aux États membres grâce à un ensemble d'outils analytiques et de produits de connaissances sur la réponse à la Covid-19. Parmi les plus notables, on peut citer i) un produit de connaissance prospective pour guider les États membres sur les systèmes de développement post-Covid-19 en Afrique ; ii) un cadre de l'UA pour l'établissement de la résilience socio-économique dans l'ère post-Covid-19 ; iii) un suivi des réponses budgétaires des États membres à la COVID-19 pour atténuer ses impacts; et iv) d'autres produits de connaissances sur les effets des chaînes d'approvisionnement Covid-19. L'AUDA-NEPAD a également engagé la JICA pour favoriser l'identification et le développement de solutions locales pour répondre à la crise de la Covid-19. L'Agence a fourni des services consultatifs techniques pour accroître la participation des MPME aux chaînes de valeur de la réponse à la Covid-19. Une série de webinaires a été organisée sur l'amélioration de l'accès à un financement abordable pour la fabrication locale de fournitures pharmaceutiques et médicales et sur la stimulation du développement des capacités de fabrication locales en partenariat avec Afreximbank et la Fédération de l'Association des fabricants africains de produits pharmaceutiques.

Un recueil de solutions locales pour le secteur manufacturier, en particulier les MPME, pour répondre à la pandémie de la Covid-19 a été compilé. L'AUDA-NEPAD a engagé le secteur privé, les CER, les États membres de l'UA et la société civile sur les effets des perturbations de la COVID-19 et l'élaboration de réponses appropriées pour des systèmes alimentaires résilients. Les connaissances, les enseignements et les meilleures pratiques générés ont été diffusés par une série de webinaires - notamment "relancer l'industrialisation de l'Afrique pour générer des richesses nationales et créer des emplois tout au long de la mise en œuvre de l'AfCFTA", "accès à un financement abordable pour la fabrication locale de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales en Afrique" et

"instruments de financement pour soutenir les fabricants africains afin de catalyser leurs capacités et les capacités de fabrication en Afrique pour répondre à la demande de produits COVID19", entre autres.

Un portail en ligne sur la Covid-19 a été développé, fournissant des mises à jour quotidiennes sur le statut de la pandémie dans chacun des 55 États membres de l'UA. Par la suite, des messages sur la COVID-19 ont été élaborés, synthétisés et utilisés, en partie, comme base pour les discussions du webinaire.



### **Soutien à la Planification nationale et aux systèmes de données:**

L'organisation a mis en place un pôle de connaissances Covid-19 pour soutenir les réponses factuelles des États membres de l'UA avec des données spatiales opportunes et de qualité. Dans le cadre de la réponse à long terme, l'organisation renforce également les systèmes d'infrastructure de données sanitaires et les compétences dans 16 États membres de l'UA (Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Ouganda, Éthiopie, Zambie, Zimbabwe).)

### **Défis dans la mise en œuvre de la riposte à la Covid-19**

La pandémie a évolué avec de nombreuses inconnues à différents stades, ce qui a nécessité un ajustement constant des activités initialement planifiées en fonction de l'évolution des besoins nationaux de réponse. Dans la plupart des cas, le niveau de coopération entre et parmi les États membres de l'UA a été réalisé en donnant la priorité aux solutions internes. Cela a affecté la mise en œuvre d'initiatives régionales au niveau des pays, exacerbée par des délais de livraison serrés pour répondre aux besoins urgents.

La mise en œuvre des activités Covid-19 prévues au sein de l'AUDA-NEPAD a été entravée par des ressources limitées, ce qui a entraîné des coupes budgétaires s'étendant jusqu'aux activités prévues en 2021. Les activités nécessitant des déplacements et des mouvements de matériaux ont également été affectées par les restrictions de voyage et les coûts de transport élevés..

### **Principales leçons apprises et meilleures Pratiques issues de la mise en œuvre de la riposte à la Covid-19**

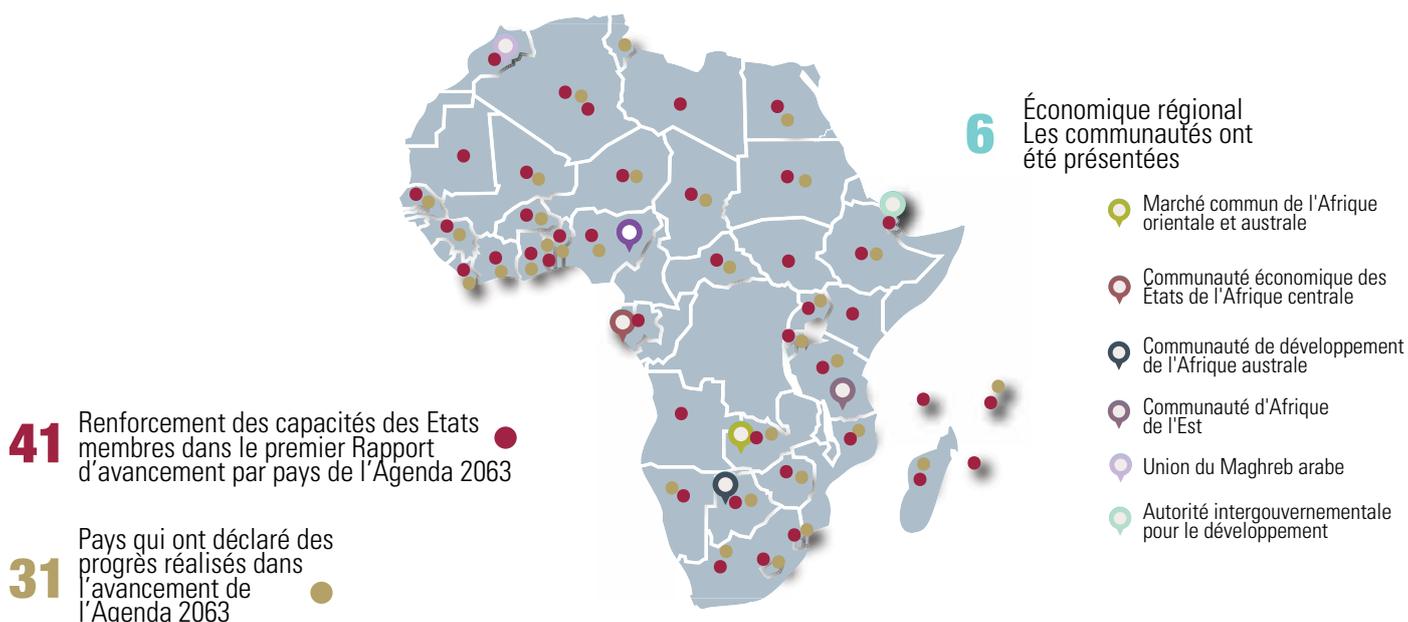
La pandémie a mis en évidence la nécessité d'une approche à deux volets en matière d'industrialisation, la nécessité de développer l'offre locale et la capacité de production dans le cadre des stratégies de soutien au commerce régional. La pandémie a également mis en évidence la nécessité d'un engagement gouvernemental, de mécanismes, de systèmes et de partenariats pour accélérer la réutilisation des lignes de production en cas d'urgence. Au sein de l'organisation, la pandémie a démontré l'importance de la flexibilité et de l'adaptation aux nouveaux environnements opérationnels.



## Rapport continental sur la mise en oeuvre de l'Agenda 2063

### Renforcement des capacités des CER et des États membres sur le suivi et l'établissement de rapports de l'Agenda 2063

L'Agenda 2063 est le projet et le plan directeur du continent pour transformer l'Afrique en la puissance mondiale du futur et fournit un plan de développement de 50 ans qui se décompose en cinq (5) plans de mise en œuvre décennaux. Le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui s'étend de 2014 à 2023, décrit un ensemble d'objectifs, de domaines prioritaires et de cibles que le continent vise à atteindre aux niveaux national, régional et continental. C'est dans ce contexte que la Commission de l'Union africaine et l'Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD ont été chargées par les organes politiques de l'Union africaine de coordonner et de préparer des rapports biennaux sur les performances de l'Agenda 2063.



**Pays :** Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, République centrafricaine, Tchad, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

**Pays :** Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guinée, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

L'AUDA-NEPAD a élaboré une méthodologie de production de rapports fondée sur des données probantes qui a été approuvée par la CUA et le Groupe de travail conjoint sur le S&E de l'Agenda 2063, ainsi que par le Comité des ambassadeurs sur l'Agenda 2063. Cela a été suivi par une formation de renforcement des capacités des CER et de 41 États membres de l'UA.

### Lancement du premier rapport continental sur l'Agenda 2063

Le premier rapport continental sur l'Agenda 2063 a consolidé les données et les rapports d'avancement de 31 des 55 États membres de l'UA, couvrant 56 % du continent, et de six des progrès réalisés dans la mise en œuvre de

l'Agenda 2063 par rapport aux objectifs de 2019, ainsi qu'un tableau de bord au niveau continental, régional et des États membres.

Le rapport a également été approuvé par le Comité ministériel sur l'Agenda 2063 et lancé lors de la session conjointe de la CUA et de l'AUDA-NEPAD en marge de la 33e session ordinaire de l'Union africaine à Addis-Abeba, Éthiopie, le 6 février 2020. Il a été officiellement lancé par le champion de l'Agenda 2063, le président de la Côte d'Ivoire Alassane Ouattara, en présence des Présidents de l'Éthiopie et du Botswana ; le vice-président de la CUA ; l'ancienne présidente de la CUA et architecte de l'Agenda 2063, Dr Nkosazana Dlamini Zuma ; le président de la BAfD ; et le chef de la CEA. Une session de partage d'expériences et de

leçons entre les États membres sur le suivi et la communication de l'Agenda 2063, ainsi que sur les mécanismes permettant d'accélérer la réalisation des cibles, des objectifs et des aspirations a également été organisée. Un tableau de bord électronique sur l'Agenda 2063 a également été développé et a été présenté lors du lancement du rapport. Le tableau de bord permet aux organes

de l'UA, aux CER et aux États membres de visualiser les performances des pays, des régions et du continent, et d'effectuer des analyses approfondies pour soutenir la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes fondés sur des données probantes afin d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2063.

## Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

### Évaluation des performances



### Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés

**80%**

A enregistré une performance de 80% de l'objectif de 2019 sur l'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'internet

**92%**

Atteinte de 92% de l'objectif de ratification de la zone de libre-échange continentale africaine en 2019

**80%**

80% de réussite dans la mise en place des conseils nationaux de paix

### Domaines où les progrès ont été lents

**16%**

Les États membres de l'UA ont enregistré un faible taux de réalisation de 16% de l'objectif 2019 en matière de croissance économique, de transformation et de création d'emplois



**18%**

Une faible performance a été enregistrée en ce qui concerne l'avancement de la révolution de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation

Une performance de 18% sur la prise en charge par l'Afrique du financement de son propre développement

### Domaines de soutien pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063

- Veiller à ce que l'agenda continental soit fermement ancré dans les processus et instruments de planification et de mise en œuvre aux niveaux national et infranational
- Renforcer les bureaux statistiques et les systèmes de suivi et d'évaluation associés au niveau national, régional et continental pour une collecte de données, une analyse et des rapports efficaces sur l'Agenda 2063
- Les organes et entités de l'UA doivent fournir un soutien ciblé et fondé sur des preuves aux CER et aux États membres, sur la base des performances enregistrées dans le premier rapport de l'Agenda 2063 au niveau continental
- Les organes de l'UA, les CER et les États membres doivent mettre en place des mécanismes souples pour mobiliser des ressources conformément à la stratégie de mobilisation des ressources intérieures de l'Agenda 2063

### Objectifs de l'Agenda 2063

### Statut

Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous	56%
Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation	24%
Citoyens en bonne santé et bien nourris	43%
Économies transformées et création d'emplois	16%
Agriculture moderne pour une productivité accrue	2%
Economie bleue / océanique pour croissance éco accélérée.	21%
Économies et communautés durables et résilientes au climat	25%
Une Afrique unie (fédérale ou confédérée)	11%
Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	92%
Infrastructure de classe mondiale sur tout le continent	29%
Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés	27%
Institutions compétentes et leadership transformateur à tous les niveaux	4%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	24%
Une Afrique stable et pacifique	45%
Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle	76%
La renaissance culturelle africaine est prééminente	12%
Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie	37%
Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	40%
L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	50%
L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	18%

## LEÇONS APPRISES

- Plusieurs leçons ont été tirées de l'Agenda 2063, dont les plus notables sont les suivantes
- Un processus systématique d'identification des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 est essentiel pour améliorer en permanence la conception et l'exécution des plans décennaux de mise en œuvre. Ce processus devrait être complété par des évaluations et des analyses d'impact périodiques, en plus des études spécialisées pour déterminer ce qui fonctionne, quand, où et comment ;
- L'accent devrait être mis sur la nécessité de veiller à ce que le programme continental soit fermement ancré dans les processus et instruments de planification et de mise en œuvre aux Mécanismes institutionnels avec des points focaux désignés pour

- améliorer la domestication, la coordination, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur l'Agenda 2063. Institutionnaliser l'établissement de rapports fondés sur des données probantes concernant l'Agenda 2063 par tous les États membres de l'UA, les CER et l'UA Les organismes de niveau continental sont donc tenus d'examiner les progrès réalisés tous les deux ans, et
- Une approche harmonisée et intégrée de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 permettra de réduire au minimum les doubles emplois, d'optimiser l'utilisation des ressources et de mobiliser le soutien des acteurs nationaux et externes et des partenaires de développement. AUDA-NEPAD et la CUA devrait soutenir les États membres et les CER pour utiliser la méthodologie pour rendre compte simultanément des deux agendas de développement.



## Voie à suivre et Utilisation des conclusions du rapport

Après le lancement du rapport, l'AUDA-NEPAD et la CUA, en collaboration avec la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), ont lancé un plan conjoint de développement et de déploiement des capacités pour les CER et les États membres de l'UA sur le cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 et sur l'établissement de rapports. À cette fin, la première formation pour le secrétariat du COMESA et ses six (6) États membres (Égypte, Éthiopie, Érythrée, Soudan, Zambie, Zimbabwe) a été entreprise en mars 2020 à Harare, au Zimbabwe.

En outre, une synthèse des données et des rapports soumis par 31 États membres de l'UA a également été entreprise et a permis d'identifier les secteurs prioritaires sur lesquels chaque État membre doit se concentrer par le biais de son PND afin d'accélérer la réalisation des objectifs, des buts et des aspirations de l'Agenda 2063. Ceci est illustré dans le Schéma ci-dessous.

## CONSTATS SUITE À L'ÉVALUATION DES BESOINS DES ETATS MEMBRES

### SANTÉ ~ 74%

- Réduction des taux de mortalité maternelle, néo-natale et en dessous de 5 ans
- Réduction des incidences de paludisme
- ◆ Réduire les nouvelles infections à VIH
- ★ Réduction des incidences de tuberculose
- ▲ Prévalence des enfants en sous-poids
- ⌘ Réduction du travail des enfants, du mariage des enfants et du trafic des êtres humains
- † Réduction de la discrimination et de la violence contre les femmes
- Augmentation de l'eau potable pour la population

### INDUSTRIALISATION ~ 42%

- Augmentation de la valeur ajoutée de l'industrie comme % du PNB

### EDUCATION ~ 55%

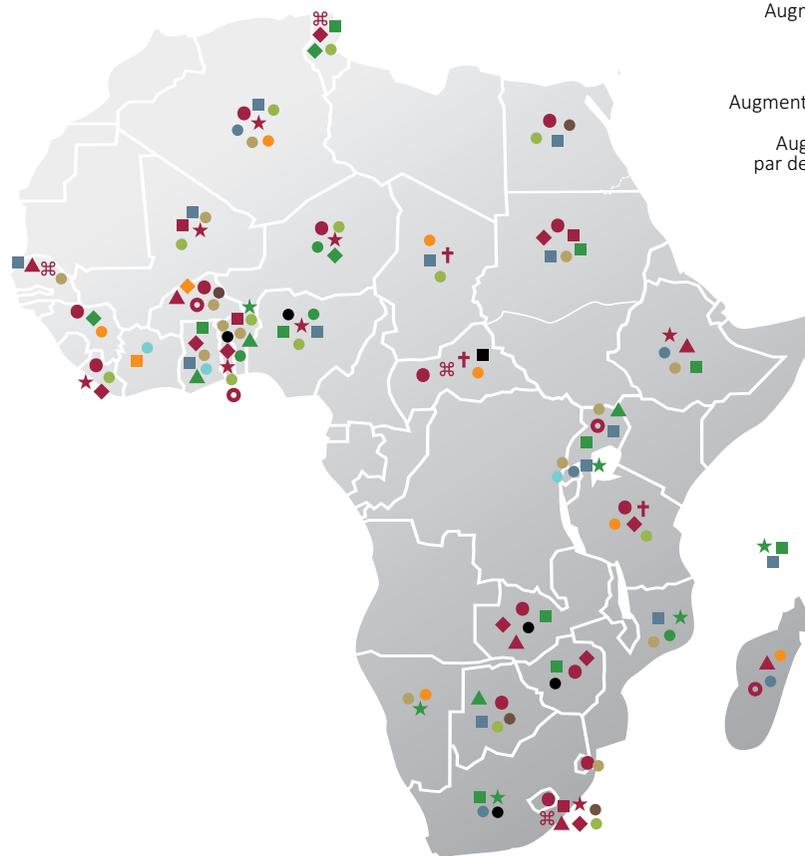
- Accroissement des taux d'inscriptions préscolaires et de scolarisations dans le secondaire

### SUIVI ET ÉVALUATION ~ 42% DES DONNÉES

- Renforcement des statistiques, des systèmes de suivi et d'évaluation

### SCIENCE, TECHNOLOGIE ~ 13% ET INNOVATION

- Promotion de la science, la technologie et l'innovation
- Augmentation de l'accès à Internet



### 52% ~ INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

- Augmentation de la contribution du secteur de la pêche au PNB
- Création d'emploi et taux de réduction du chômage particulièrement chez les jeunes
- ◆ Augmentation de la contribution du revenu total des impôts au PNB
- ★ Augmentation de la proportion de mobilisation des ressources par des mécanismes financiers innovants dans le budget national
- ▲ Accroissement de la contribution du tourisme au PNB national

### 16% ~ AGRICULTURE

- Augmentation de la production et de la productivité agricoles

### 29% ~ GOUVERNANCE

- Renforcement des institutions et du leadership pour une prestation de service optimisée
- Des mesures renforçant la confiance du grand public dans les élections
- ◆ Consolidation des mesures anticorruption et de responsabilité

### 19% ~ INFRASTRUCTURE

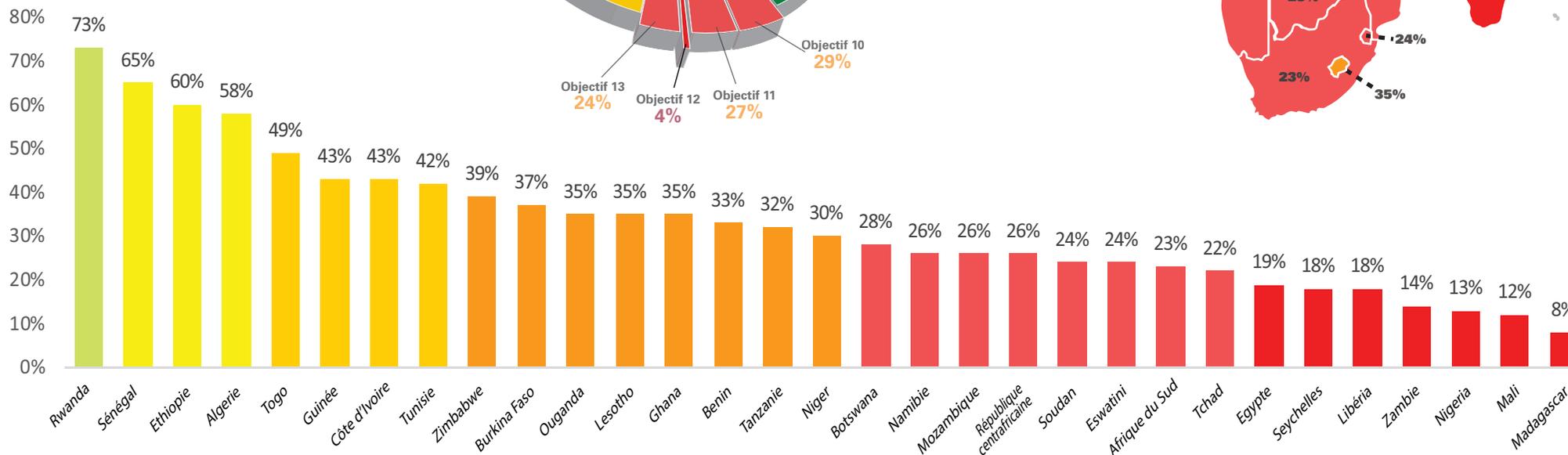
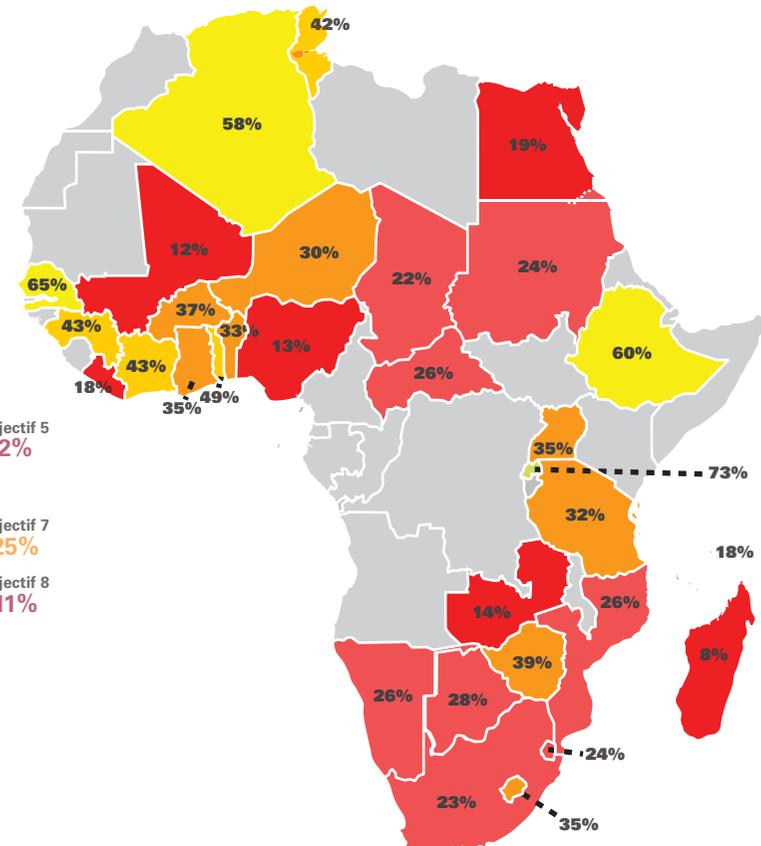
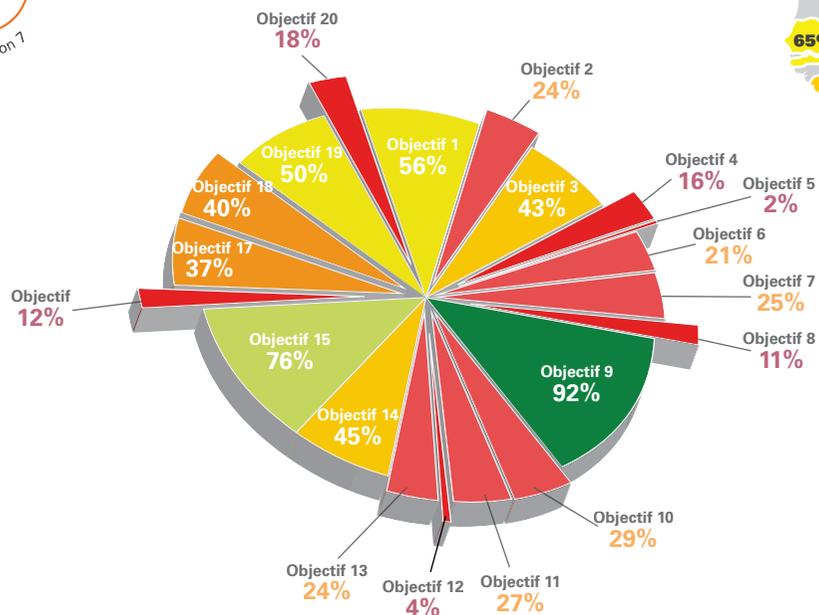
- Amélioration de la production et de la distribution de l'électricité
- Augmentation de la connectivité des infrastructures

### 10% ~ CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Hausse de la préservation du pourcentage des zones d'eau terrestres et enclavées

# RÉSULTATS

## Premier rapport continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



## Efficacité de l'organisation

L'année 2020 a marqué le début de la mise en œuvre du nouveau mandat de l'organisation suite à l'approbation de son mandat, de son statut et de sa structure en 2019. Les activités ont également été guidées par le plan stratégique 2020-2023. Dans le cadre de ce processus, l'AUDA-NEPAD a entamé le processus de mise en place de la nouvelle structure, en commençant par un audit des compétences du personnel et le début du recrutement d'au moins 55 postes clés dans la nouvelle structure.

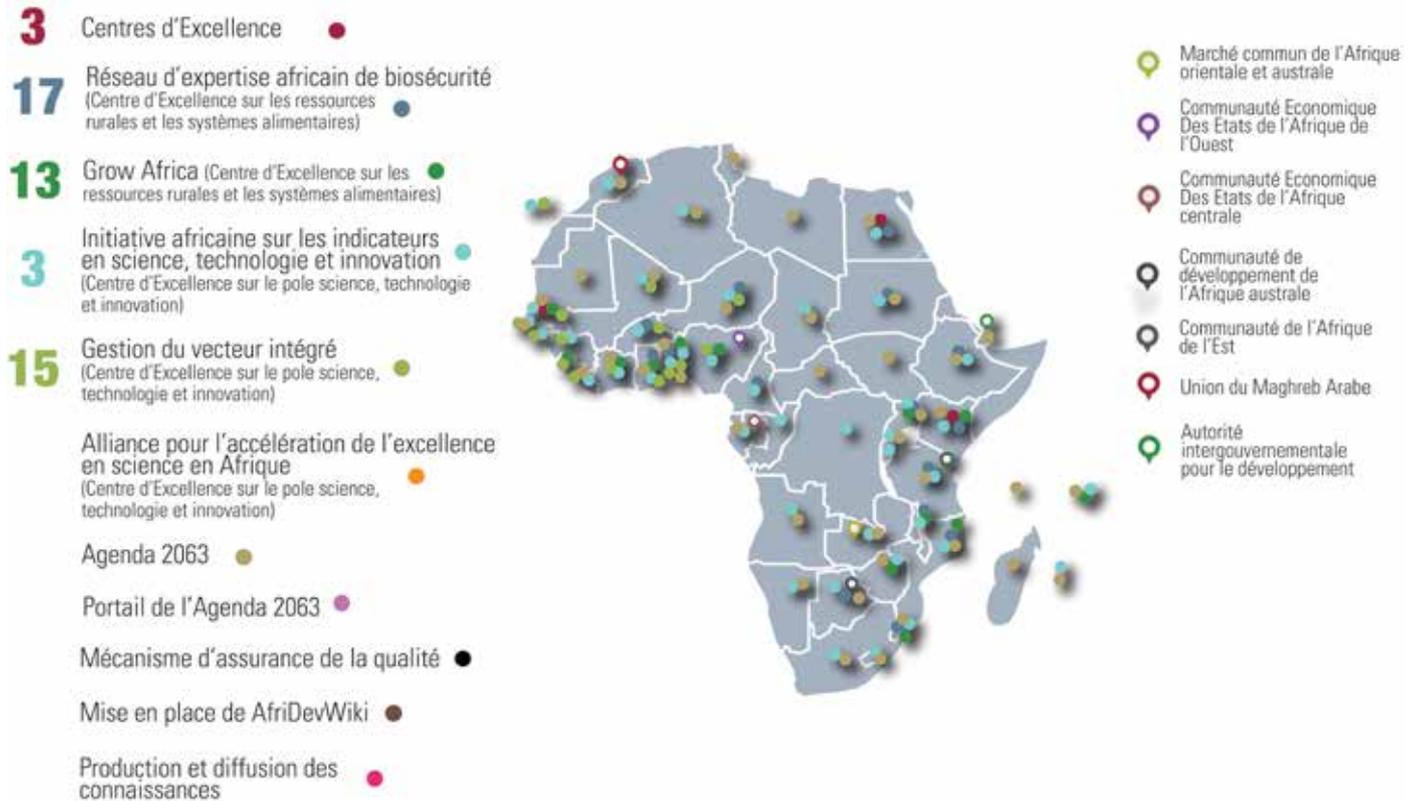
L'organisation améliore également ses cadres opérationnels, ses systèmes et ses processus pour s'assurer qu'ils sont adaptés à son nouveau mandat. Il s'agit notamment : i) de la formulation du plan stratégique AUDA-NEPAD 2020 - 2023 ; ii) la nouvelle stratégie régionale 2021-2026 ; iii) la mise en place d'une plateforme de coordination continentale pour la CUA, les CER et l'AUDA-NEPAD ; iv) la mise en place d'une plateforme d'engagement des CER ; iv) l'élaboration et le déploiement d'un cadre pour la gestion des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires de subventions ; et v) la création de centres d'excellence, entre autres.

L'AUDA-NEPAD a également renforcé ses processus internes, en particulier dans : i) le système de gestion financière ; ii) le système de gestion des risques, iii) la gestion de l'approvisionnement ; iv) le système de recrutement électronique et v) les systèmes de gestion administrative tenant compte des exigences de sécurité de la Covid-19.



## Gestion des connaissances

Conformément au plan stratégique de l'Agence pour 2020 - 2023, la stratégie de gestion des connaissances et d'apprentissage a été revue. Cette stratégie vise à guider la prestation de services basés sur la connaissance et de produits associés aux États membres et aux organismes régionaux de l'UA, en tant que contribution importante au développement et à la mise en œuvre de politiques, stratégies, cadres, programmes et projets majeurs. La stratégie guide également le positionnement de l'AUDA-NEPAD en tant qu'organisation axée sur la connaissance et l'apprentissage; des efforts délibérés sont faits pour promouvoir des processus et des pratiques qui permettent au personnel de contribuer, d'acquérir, de développer, de conserver, de partager et d'appliquer les connaissances dans tous les aspects de la programmation et de l'efficacité opérationnelle.



**Pays :** Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Rep. Dem. du Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

### Moteurs de valeurs de l'organisation

- Tirer profit du capital institutionnel et des plateformes de connaissances
- Soutenir et suivre la mise en œuvre de l'Agenda 2063
- Codifier les connaissances et partager les meilleures pratiques
- Incubation des solutions

### Domaine de travail



### Moteurs de valeurs des parties prenantes

- Co-création e connaissances à travers les partenariats
- Cadres accélérateurs de l'Agenda 2063
- Prestations de services alignées avec les besoins des États membres
- Mise en œuvre de la politique économique et sociale

Dans le contexte de la pandémie mondiale qui a limité les déplacements entre les pays, l'Agence a créé le Pole africain des connaissances pour le développement comme point d'ancrage des services d'apprentissage numérique. Ce faisant, l'Agence a renforcé son rôle de courtier en connaissances, de catalyseur et de rassembleur.

La plateforme numérique contient des informations sur la recherche et les meilleures pratiques tirées des centres d'excellence et du système d'éco-partenariat de connaissances de l'AUDA-NEPAD. Le pole comprend, entre autres, des communautés de pratique, des plateformes d'apprentissage en ligne, des tableaux de bord d'analyse de données et des espaces de travail dédiés aux décideurs politiques et aux praticiens du continent afin qu'ils s'engagent dans la conception et l'exécution des priorités de développement nationales, régionales et continentales. Le pole (y compris le portail de connaissances COVID-19 et la base de données Agenda 2063) a été déployé et a fait l'objet de diverses discussions, réunions et webinaires en ligne avec 120 à 500 participants chacun. L'Agence utilise le pole pour continuer à fournir un soutien aux pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, en particulier pendant la pandémie de la COVID-19.

The screenshot displays the AUDA-NEPAD website interface. At the top, there is a navigation menu with 'Qui sommes-nous', 'Mandat', and 'Résultats'. The main header features the AUDA-NEPAD logo and a search bar. Below the header, three featured articles are visible: 'Systèmes alimentaires et ressources rurales' (with an image of a woman in a lab coat), 'Outils et services des connaissances pour appuyer les Etats membres' (with an image of a woman wearing headphones), and 'Pole africain des connaissances sur le COVID-19' (with a graphic of a virus). A 'CONNECTEZ-VOUS A NOUS' section includes social media icons for Twitter, Facebook, YouTube, and LinkedIn, along with a newsletter sign-up form. The main content area is divided into several sections: 'Bibliothèque des données' (Data Library) with links to 'Fichiers des données', 'Tableaux de bord', and 'Publications'; 'Apprentissage' (Learning) with links to 'Apprentissage en ligne', 'Communauté de pratiques', 'Meilleures pratiques', and 'Blogs'; and 'Quoi de Neuf' (What's New) featuring three news items with dates and headlines. At the bottom, there is a large banner for 'Agenda 2063 : Indice du Développement en Afrique' (Agenda 2063: Index of Development in Africa), which includes three sub-sections: 'Proposition de valeur' (Value Proposition), 'Programmes' (Programs), and 'Résultats' (Results). The banner also contains a map of Africa and a brief description of the index's purpose.

## Coopération technique et financement de programmes

### Coopération technique et partenariats

Une plateforme de partenariats a été institutionnalisée pour faire participer les partenaires et parties prenantes essentiels de l'UA. La première réunion politique a eu lieu entre le Groupe des partenaires de l'Union africaine (AUPG) et les dirigeants de l'UA. Ce dialogue a constitué un premier pas de l'AUDA-NEPAD vers le renforcement de ses relations avec les partenaires de développement de l'UA en vue de soutenir le développement socio-économique de l'Afrique et la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le dialogue a donné l'occasion au groupe de partenaires de l'UA d'approfondir sa compréhension de l'UA-NEPAD en tant que bras technique de l'Union. S.E. Moussa Faki Mahamat et le directeur général de l'AUDA-NEPAD, Dr. Mayaki, ont fait une distinction entre les rôles différents mais se renforçant mutuellement de la Commission et de l'Agence de développement dans la conduite de l'agenda du développement de l'Afrique. Cette réunion a également été l'occasion d'articuler la fonction de l'AUDA-NEPAD qui consiste à entreprendre toute la gamme de mobilisation de ressources et de modalités de financement flexibles pour la mise en œuvre des programmes phares de l'UA. Des préparations sont en cours pour des sessions techniques thématiques afin de discuter des programmes de l'AUDA-NEPAD pour les possibilités de financement en 2021.

Suite à la restructuration de l'Agence, l'état actuel des partenariats de l'Agence a été revu et aligné sur le nouveau mandat et l'objectif stratégique de l'UA et de l'AUDA-NEPAD. Cela a été fait pour s'assurer que les partenariats en cours apportent une valeur ajoutée aux mécanismes de mise en œuvre en place de l'Agence. Actuellement, la base de données des partenariats de l'Agence comprend des institutions académiques, des CER, des institutions internationales et de développement, des



plateformes d'apprentissage en ligne, des gouvernements, des ministères et des organisations humanitaires. La collaboration avec les institutions est plus harmonisée et bien définie pour répondre aux besoins techniques de l'Agence. En outre, un plan a été mis en place pour élargir la base de partenariat de l'Agence.

Afin de garantir que les collaborations avec les partenaires soient conformes au mandat et à la vision stratégique de l'agence, un mécanisme a été institutionnalisé pour faciliter et coordonner l'élaboration d'un cadre d'accords tels que le Memorandum d'Entente, la lettre d'intention et d'autres avec les partenaires extérieurs. Des partenariats avec des organisations stratégiques ont été établis ou renouvelés avec des domaines de coopération accrues conformes au nouveau mandat de l'AUDA-NEPAD. Ces organisations comprennent l'Organisation africaine de normalisation (ARSO), la section africaine de la Société mondiale d'aquaculture, le Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR) en Afrique du Sud, Power Africa, AeTrade, le Pardee Centre for International Futures de l'université de Denver aux États-Unis, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), Afreximbank et la Fondation d'entreprise du NEPAD, la Société mondiale d'aquaculture (WAS), Extensions for Community Health Outcomes (ECHO). Des efforts sont en cours pour renouveler et établir de nouveaux partenariats avec d'autres partenaires stratégiques tels que l'Académie africaine des sciences, les banques et les États membres.

Au niveau continental, l'Agence travaille conjointement avec la CUA pour développer les premiers documents de stratégie et de cadre politique de partenariat à l'échelle de l'UA qui permettront de cartographier, guider, gérer et suivre les engagements et partenariats stratégiques pour une mise en œuvre efficace de l'Agenda 2063 avec le reste du monde. Une feuille de route a été élaborée et le projet principal débutera en 2021. Conformément à la vision d'autosuffisance du continent et d'appropriation de son développement, un

concept de facilité d'assistance technique de l'UA qui permettra d'exploiter les ressources nationales ainsi que de renforcer la capacité de partenariat des États membres par le biais des CER a été conçu. Ce projet devrait être exécuté et déployé en 2021.

L'AUDA-NEPAD met en œuvre son mandat et sert d'interface technique de l'UA entre les partenaires de développement et les parties prenantes. Par ce biais, l'Agence a travaillé activement avec la CUA pour s'assurer que les engagements stratégiques de l'Afrique sont conformes au programme de développement du continent, mutuellement bénéfiques et prévoient la reddition des comptes.

Un soutien technique a été apporté aux réunions du partenariat Afrique-UE, du partenariat Afrique-Inde, des partenariats Afrique-Turquie et de l'UA-TICAD. Les préparations en vue de la participation de l'UA à l'exposition universelle ont repris et l'Agence travaille en étroite collaboration avec la CUA sur ce processus.

## Mobilisation des Ressources

L'AUDA-NEPAD a élaboré une stratégie de mobilisation des ressources à l'échelle de l'organisation. Le document fournit une approche compatible avec le mandat institutionnel en ce qui concerne la mise en œuvre des projets prioritaires et des programmes phares de l'Agenda 2063.

Au cours de la période de référence et sans tenir compte des dernières discussions concernant une subvention en attente à utiliser par la Commission de l'Union africaine et l'AUDA-NEPAD, un total de neuf (9) accords de subvention avec un portefeuille de ressources de 33,7 millions de dollars US ont été conclus avec quatre organisations stratégiques qui comprennent la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), la Fondation Good Venture (GVF), la Banque mondiale et l'Université d'Oxford.

# Conclusion

Au cours de la période de référence, l'AUDA-NEPAD a connu divers défis qui vont de pair avec le niveau de ses rôles et responsabilités. Les plus notables sont les suivants :

**Un environnement socio-économique et sanitaire difficile :** La pandémie mondiale de la Covid-19 a provoqué des perturbations sans précédent dans divers processus qui ont une incidence directe sur la mise en œuvre des politiques et programmes socio-économiques et environnementaux, ainsi que sur la prestation de services. Le niveau des restrictions à la mobilité (voyages) basées sur les recommandations utiles du CDC Afrique et les confinements dans les pays représentent les principaux risques qui ont considérablement limité le volume et le rythme des services AUDA-NEPAD aux CER et aux États membres.

**Changement de priorités :** La réorientation des ressources d'autres secteurs pour répondre aux besoins émergents et urgents résultant de la pandémie de COVID-19 a entraîné un changement de priorités et une reorientation de l'attention vers la réponse immédiate et à court terme, les secours et la gestion de la « survie en cas de crise » ; ce qui a entraîné une réduction de l'attention

accordée aux objectifs de développement et de transformation à long terme.

**Défis opérationnels :** Bien que l'AUDA-NEPAD ait remodelé son modèle de prestation en adoptant l'utilisation d'outils en ligne pour s'engager avec les CER et les États membres, cela peut ne pas être aussi efficace que les engagements face à face dans certains cas. En outre, la variation de l'infrastructure numérique sur le continent, associée à une pénétration relativement faible de l'internet et exacerbée par une connectivité et une infrastructure internet médiocres ou limitées, ainsi que les coûts élevés d'accès et de maintien de la visibilité et de la participation lors des sessions virtuelles ont également eu un effet négatif sur l'efficacité et l'efficience de l'exécution du programme dans certaines régions.

**Budget de l'AUDA-NEPAD :** Les exigences institutionnelles liées au mandat de l'AUDA-NEPAD dépassent de loin le budget actuel qui s'est maintenu à des niveaux antérieurs à la transformation de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA). Par ailleurs, les budgets pour 2020 et 2021 ont été considérablement réduits.

Bien que l'AUDA-NEPAD ait intensifié la mobilisation de ses ressources en réponse



à cette situation, la probabilité de mobiliser suffisamment de ressources reste un grand défi dans l'environnement opérationnel mondial actuel.

Au niveau programmatique, dans certains cas, la faiblesse et la divergence des environnements juridiques, politiques et réglementaires entre les pays empêchent de soutenir efficacement les projets d'infrastructure transfrontaliers. Par exemple, le manque d'harmonisation des systèmes de réglementation des produits médicaux pose un défi à la fourniture de produits médicaux sûrs et accessibles à la population africaine. En outre, certaines industries ont été orientées vers la résolution de problèmes locaux. Il est donc difficile de favoriser des solutions transnationales, ce qui est d'autant plus difficile que les pays n'ont pas de réponses harmonisées.

La redéfinition générale des priorités de financement dans le système de l'UA a entraîné des coupes importantes dans le budget des activités programmatiques. Cela a entravé la capacité de l'Agence à fournir un soutien efficace aux États membres de l'UA et aux CER.

Un certain nombre d'enseignements utiles ont été tirés de la transformation de l'organisation, qui est passée de la NPCA à l'AUDA-NEPAD, et de la mise en œuvre des activités programmatiques pendant la pandémie de la Covid-19. Ces enseignements seront importants pour la mise en œuvre des activités des années suivantes afin de combler les retards dans l'obtention des résultats escomptés et la pérennisation des acquis.

L'environnement opérationnel durant la pandémie souligne l'importance de garantir la flexibilité et la capacité à s'adapter en permanence à l'évolution de l'environnement. En l'occurrence, le modèle de prestation a été redéfini en exploitant la technologie pour répondre aux besoins des CER et des États membres. En outre, l'importance d'établir des partenariats solides et stratégiques a

été soulignée pour permettre des réponses rapides aux nouvelles priorités. Les effets transversaux de la pandémie ont également mis en évidence la complexité du paysage actuel du développement, rationalisant ainsi davantage l'approche intégrée du développement de l'AUDA-NEPAD.

L'AUDA-NEPAD a entrepris de mettre en œuvre son mandat de manière résolue. Les organes de gouvernance ont été mis en place, la structure organisationnelle est devenue opérationnelle et des progrès substantiels ont été enregistrés dans la réalisation des résultats du programme, malgré un environnement opérationnel très difficile.

Avec le temps, il faudra relever les défis opérationnels et financiers et s'engager davantage auprès des CER et des États membres pour définir les nouvelles priorités tout en accélérant la réalisation des buts et objectifs de l'Agenda 2063. Enfin, le soutien continu des États membres de l'UA dans la conception et l'exécution des programmes, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre et l'échange de connaissances restera un facteur essentiel pour le succès de l'AUDA-NEPAD.



# Notes de fin de Document

- <sup>1</sup> Une assistance technique a été fournie aux projets PIDA suivants : Corridor Praia-Dakar-Abidjan ; liaison maritime ; projets hydrauliques Botswana-Lesotho ; route Luberizi-Kamanyola-Bukavu ; corridor de transport Ouessou-Ndjamena-Bangui ; navigation sur les fleuves Congo, Sanga et Chari ; et barrage polyvalent de Noumbiel
- <sup>2</sup> <https://au.int/sites/default/files/documents/38076-doc-afcftaenglishfinal20200123-2.pdf>
- <sup>3</sup> Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Gambie, Ouganda et Zambie.
- <sup>4</sup> Botswana, Cameroun, Comores, Gambie, Namibie, Sierra-Leone, et Zambie
- <sup>5</sup> Angola, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Égypte, Éthiopie, Eswatini, Ghana, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe.
- <sup>6</sup> Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Eswatini, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe
- <sup>7</sup> Ethiopie, Ghana, Nigeria, Malawi et Gabon
- <sup>8</sup> Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Togo et Tunisie.
- <sup>9</sup> Afrique du Sud, Cameroun, Ghana, Éthiopie, Kenya, Nigeria, Togo et Tunisie.
- <sup>10</sup> Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Togo, Tunisie, Sierra Leone, Afrique du Sud



**AUDA-NEPAD**  
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

